



Les sikhs du Québec

ReLations

société politique religion

NUMÉRO 714
février 2007

Le vieillissement : un spectre?



Retraite incertaine
La beauté de vieillir
La sécurité des aînés
Le soutien des familles
Les coûts de la vieillesse
Une génération bouc émissaire

4,95 \$



ARTISTE INVITÉE :
CLAIRE BEAUGRAND-CHAMPAGNE

Relations

NUMÉRO 714, JANVIER-FÉVRIER 2007

ACTUALITÉS 4

HORIZONS

La bataille contre le sida en Afrique 9
Michael Czerny

EN BREF 27

AILLEURS

La Turquie sur le seuil de l'Europe 28
Jean-François Thibault

CONTROVERSE

La syndicalisation de l'assistantat 30
Thomas Chiasson-LeBel
Jean-François Filion 31

REGARD

Les sikhs du Québec 32
Frédéric Castel

MOTIFS

**Rien ne va plus
sous la crinoline des soldats** 36
Jean-Marc Desgent

MULTIMÉDIAS 38

LIVRES 40

Couverture : Claire Beaugrand-Champagne, *Ti-Noir Lajeunesse, le violoneux aveugle* (1), Disraëli, 1972

dossier

10 LE VIEILLISSEMENT : UN SPECTRE? 10

Au Canada, une personne sur sept a plus de 65 ans et on estime qu'en 2050, les gens âgés de plus de 60 ans seront plus nombreux que les enfants de moins de 15 ans. Ces prévisions suscitent beaucoup de débats. S'il faut prendre le vieillissement démographique au sérieux, rien ne justifie le sombre portrait qui en est généralement fait. Aborder le thème du vieillissement engage une réflexion sur les valeurs dominantes de notre société. C'est à cette réflexion incontournable que ce dossier vous convie.

Retraite incertaine 12
Martine D'Amours

Une génération bouc émissaire 14
Richard Lefrançois

Le vieillissement prématuré 14
Gisèle Larochelle

Les coûts de la vieillesse 16
François Béland

La sécurité des aînés 18
Louis Plamondon

Le soutien des familles 20
Jean-Pierre Lavoie

Vieillir en croyant 22
Gregory Baum

La beauté de vieillir 23
Marc Chabot

Cette plénitude espérée 24
Hélène Chénier

ARTISTE INVITÉE

Née au Québec en 1948, **Claire Beaugrand-Champagne** s'intéresse à la photographie documentaire depuis près de trente ans. Artiste et photographe engagée socialement, ses reportages l'ont conduite aux quatre coins du monde et font partie d'importantes collections, notamment au Musée national des beaux-arts du Québec, à Bibliothèque et Archives Canada, au Musée d'art contemporain de Montréal et au Musée McCord. Elle a également travaillé pour divers organismes, magazines et journaux et participé à de nombreux événements artistiques. Dans *Des gens de mon quartier*, paru en 2004 chez Libre Expression, elle raconte l'histoire extraordinaire des gens ordinaires qu'elle a photographiés. Son œuvre, comprenant des séries aussi variées que Disraëli, les personnes âgées, les recrues de l'armée ou les camps de réfugiés, constitue un précieux héritage pour les générations à venir.

Revue fondée en 1941

Relations est publiée par le Centre justice et foi, sous la responsabilité de membres de la Compagnie de Jésus et d'une équipe de personnes engagées dans la promotion de la justice.

BUREAUX
25, rue Jarry Ouest
Montréal (Québec) H2P 1S6
tél. : 514-387-2541
télé. : 514-387-0206

relations@cjf.qc.ca
www.revuerelements.qc.ca

DIRECTEUR
Jean-Marc Biron
RÉDACTEUR EN CHEF
Jean-Claude Ravet
RÉDACTEUR EN CHEF ADJOINT
Marco Veilleux

SECRÉTAIRE DE RÉDACTION
Louise Dionne

DIRECTION ARTISTIQUE
Mathilde Hébert

ILLUSTRATIONS
Goldstyn, Lino, René Lavoie

RÉVISION/CORRECTION
Éric Massé

COMITÉ DE RÉDACTION
Gregory Baum, Céline Dubé,
Guy Dufresne, Jean-François Filion,
Élisabeth Garant, Mouloud Idir,
Nicole Laurin, Guy Paiement,
Sylvie Paquerot, Rolande Pinard

COLLABORATEURS
André Beauchamp, Dominique Boisvert, René Boudreault, Marc Chabot, Jean-Marc Desgent, Jean-Marc Éla, Osire Glacier, Vivian Labrie, Jean-Paul Rouleau

IMPRESSION
Impart Litho, Victoriaville

Les articles de Relations sont répertoriés dans *Repère* et dans *l'Index de périodiques canadiens*, publication de Info Globe.

Dépôt légal, Bibliothèque nationale du Québec.

ISSN 0034-3781

ABONNEMENTS
Ginette Thibault
8 numéros (un an) : 35 \$ (t. l.)
Deux ans : 65 \$ (taxes incluses)
À l'étranger : 45 \$ Étudiant : 25 \$
Abonnement de soutien : 100 \$ (un an)
TPS : R119003952 TVQ : 1006003784

Nous reconnaissons l'aide financière du gouvernement du Canada, par l'entremise du Programme d'aide aux publications (PAP), pour nos dépenses d'envoi postal.

Canada

Envoi de Poste-publication
Enregistrement n° 09261

Le vent froid du pragmatisme

En novembre dernier, la motion de Stephen Harper reconnaissant que les Québécois forment une nation en a surpris plus d'un. Tout en clouant le bec au Bloc québécois, la plupart des conservateurs et des libéraux l'ont appuyé en se mordant les lèvres. Le mot nation faisait mal. Il semblait relancer le débat constitutionnel qui répugne tant aux fédéralistes. Au contraire, Stephen Harper réussissait un tour de force en liant le destin de la nation québécoise à celui de l'unité canadienne. Certains ont loué son pragmatisme. Il témoigne, cependant, on ne peut mieux d'un courant antipolitique de fond qui ne cesse de miner l'espace politique. Les paroles, les symboles, les idées en viennent à se vider de leur signification; ils deviennent de purs outils utilisables dans un sens ou son contraire; ce qui compte, c'est l'effet

soulignaient – comme par dépit – son caractère purement « symbolique », insistant ainsi sur sa futilité.

Étrange attitude qui en dit long sur l'emprise de la logique instrumentale sur notre manière de vivre et de penser. Repliés sur le quotidien, braqués sur l'urgence du temps présent, enjoint à juger tout à partir de catégories utilitaires et marchandes, nous désapprenons petit à petit la valeur et la puissance créatrice des représentations symboliques. L'action étant la sœur du rêve, il n'est pas étonnant que l'impuissance nous gagne. N'est-ce pas la profondeur d'un monde que nous habitons autant qu'il nous habite qui nous échappe ainsi? Comme s'il n'était pas tissé à même le long fil des actions collectives du passé, de la mémoire des luttes qui l'ont forgé, avec ses voix, ses rêves et ses promesses, qui nous rappellent notre dette à son égard. Comme si notre existence, dépourvue d'attaches et de responsabilités, n'était pas imprégnée d'une culture et n'en était pas en quelque sorte redevable.

De plus en plus, la politique gère l'adaptation à un système qui se passe du détour soi-disant inutile de la parole et du sens, s'éloignant, comme d'une chose qui lui serait totalement étrangère, du souci du monde, du besoin de le comprendre et de l'habiter humainement. Elle tend à bannir tant les citoyens que les débats de fonds de

l'espace politique, qui s'érige en enceinte privée, réservée aux gestionnaires et aux experts, sous prétexte d'administrer efficacement la société. N'est-ce pas, pourtant, le partage pluriel des voix et des regards qui rend possible la représentation d'un monde commun – fondement du poli-

Le pragmatisme à la Harper est porté par cette déferlante antipolitique. D'aucuns y voient même un progrès. Trop souvent figurants bavards sur le devant de la scène, pendant que les acteurs principaux jouent en coulisses, les politiciens sont dorénavant sommés de cesser leur verbiage et la mascarade des débats, et de livrer la marchandise, comme on dit si bien, quitte à être les fossoyeurs de la parole publique – au lieu d'animer, au contraire, la participation citoyenne et les débats démocratiques pour émerger de la vague. On sanctionne ainsi, au nom d'une logique affairiste, la privatisation de l'espace public.

Ceux qui élèvent leur voix discordantes et en appellent à un espace ouvert où les hommes et les femmes discutent et débattent, convoquent l'imagination pour comprendre le présent et orienter l'avenir en faveur du bien commun, sont aussitôt taxés de « pelleteux de nuages » par les bien-pensants et scribouillards de l'ordre des choses. Chacun de nous étant convié à applaudir – à voter – tel ou tel programme, de telle manière que rien ne change dans ce meilleur des mondes.

S'il est vrai que Québec solidaire semble n'avoir pas tout à fait su éviter la liste d'épicerie – croyant devoir satisfaire tous les partisans de la gauche –, il n'en reste pas moins que son programme a le mérite de délier les langues, d'élargir l'horizon de notre monde aplati par la logique capitaliste et de mettre au cœur de ses préoccupations les enjeux de justice et de solidarité sociales. Ne serait-ce que pour cela, nous devons le saluer comme un souffle vivifiant.

JEAN-CLAUDE RAVET



Claire Beaugrand-Champagne, *Ti-Noir Lajeunesse, le violoneux aveugle*. (2), Disraëli, 1972

produit. En cela réside leur vérité. Harper est passé maître dans cet art. Il a joué la reconnaissance de la nation québécoise – en misant sur la polysémie du mot nation – pour mieux renforcer le *statu quo* fédéraliste. Mais si ce n'était qu'Harper qui était en cause. Presque en chœur, détracteurs et sympathisants de la motion



L'industrie forestière dans la tourmente

Le secteur forestier québécois traverse une des pires crises de son histoire, qui s'explique par la convergence de plusieurs facteurs habituellement indépendants.

PIERRE DUBOIS

L'auteur est ingénieur forestier

Les fermetures d'usine sont nombreuses et les pertes d'emplois sont estimées à quelque 10 000 personnes. Plusieurs villes et villages du Québec, dont la seule industrie est la transformation de la forêt, en ressentent durement l'impact. Qui plus est, ce sont souvent des travailleurs âgés qui se retrouvent au chômage forcé, avec une grande difficulté à trouver un autre travail dans la même communauté.

Il faut éviter de chercher un bouc émissaire. En octobre dernier, un ministre fédéral conservateur du Saguenay accusait les environnementalistes d'avoir provoqué cette crise en créant un contexte difficile et coûteux pour l'exploitation de la forêt. C'est une vision étroite qui ne résiste pas à l'analyse.

Parmi les facteurs d'explication, la relative force du dollar canadien, par rapport à la devise américaine, doit d'abord être pointée du doigt. Le dollar canadien vaut actuellement 0,87 dollar américain. Les produits forestiers québécois étant en grande partie exportés, un dollar canadien fort les défavorise sur le marché américain.

La crise s'explique aussi par les difficultés du marché américain du papier et du bois d'œuvre. Le tirage des journaux s'essouffle et les constructions résidentielles stagnent. Mais il y a beaucoup plus. La véritable croissance de l'économie mondiale se trouve en Asie, en Chine en particulier. Sur ce marché, les Russes et leurs immenses

forêts sont bien placés pour en profiter. En fait, pour utiliser une analogie, les Russes sont dans une situation analogue à celle que le Québec occupait il y a 100 ans. Ils ont d'immenses forêts plutôt vierges et sont situés à côté d'un géant en pleine révolution industrielle.

De plus, nos coûts de production ont augmenté. L'industrie forestière québécoise a pillé et dilapidé la forêt en poussant les coupes de bois de plus en plus au nord, de plus en plus loin des usines. En progressant vers le nord, le bois devient plus petit et les coûts de transport vers les usines plus grand. Le résultat est simple: le bois revient alors plus cher à exploiter. Et l'industrie ne calcule même pas les coûts sociaux et environnementaux de ces pratiques.

Selon l'industrie forestière, le bois coûte trop cher. Son lobby veut profiter de la crise actuelle pour arracher de

Le retour des traditionnalistes

L'érection de l'Institut du Bon-Pasteur comme société de vie apostolique de droit pontifical a suscité des remous au sein de l'Église de France.

ANNE-MARIE AITKEN

Cet institut, né dans la ville de Bordeaux, a pour vocation d'accueillir dans l'Église catholique des prêtres issus de la fraternité sacerdotale Saint-Pie X, fondée par M^{gr} Lefebvre en 1970 et officiellement dissoute en 1975. Archevêque de Dakar et supérieur général des Spiritains, M^{gr} Lefebvre a participé au concile Vatican II, mais il condamna par la suite les réformes avec beaucoup de virulence, refusant notamment d'adhé-

rer au nouveau rituel de la messe promu par le Concile. L'ordination illicite de quatre évêques, sans l'aval de Rome, entraîna son excommunication en 1988 – et ce, malgré de nombreux mais infructueux dialogues entre lui et le cardinal Ratzinger.

Le pape Benoît XVI est très soucieux du retour à la pleine communion de ceux qui ont suivi M^{gr} Lefebvre et désire poser des gestes d'accueil à leur égard. Il sait que « plus les années passent, plus les schismes se durcissent et moins les conditions d'une réconcilia-

L'auteure a été rédactrice en chef de la revue *Relations* de 2002 à 2005

nouvelles concessions à la société québécoise. Mais, à juste titre, la société québécoise est devenue plus exigeante face au comportement de cette industrie en forêt. On lui demande maintenant de se mettre à l'heure du développement durable et ce, surtout depuis le débat entourant la diffusion du documentaire *L'Erreur boréale*. Il s'en est suivi la commission Coulombe, qui a étudié la gestion forestière et en a resserré les règles. L'industrie s'est alors vue imposer une réduction de 20% de ses approvisionnements en bois.

Dans les usines de pâtes et papiers, ce qui accentue la crise et provoque les fermetures, c'est certainement la tradition de sous-investissement qui y règne. Pendant des décennies durant

Lino, *Terre des hommes*, 2006

tion se trouvent réunies, chacun poursuivant sa route sur le chemin qu'il s'est tracé», soulignait récemment M^{gr} Ricard, archevêque de Bordeaux et membre de la Commission pontificale *Ecclesia Dei*, qui gère les nombreuses structures traditionalistes ralliées à Rome. C'est cette commission qui a pris la décision, sous l'autorité de son président, le cardinal Castrillón Hoyos, de reconnaître l'Institut du Bon-Pasteur comme société de vie apostolique de droit pontifical.

Cette décision risque d'apparaître comme une victoire des traditionalistes et de discréditer les perspectives conciliaires. L'avenir le dira. Pour comprendre l'étendue du phénomène, il faut savoir que près de la moitié des 200 000 intégristes et traditionalistes du monde résident en France, les autres se retrouvant en Allemagne, aux États-Unis et au Brésil. En effet, selon une étude réalisée par le groupe *Oremus* et citée par le quotidien catholique français *La Croix*, 80 000 fidèles en France fréquentent la messe qui a été en vigueur jusqu'en 1962, messe dite de saint Pie V.

Tout cela soulève deux questions importantes. D'abord, comment se prennent les décisions à Rome? Et puis, quelles sont les conditions d'un authentique retour? Il semblerait que la création de l'Institut du Bon-Pasteur ait relevé de la seule décision du pape, comme l'a précisé M^{gr} Ricard. Le conseil presbytéral du diocèse de Bordeaux a dénoncé «l'absence d'information et de concertation avec l'Église locale dans la création de cet institut et s'est inquiété qu'un diocèse ne soit pas partie prenante d'une décision qui le concerne». Le vicaire général a parlé de «désinformation» à propos du décret de la commission *Ecclesia Dei*. C'est la consultation qu'il aurait fallu développer, surtout quand on sait que ce groupe occupe illégalement une église depuis 2001. Les langues se sont déliées. Phénomène nouveau en France, les évêques de deux provinces ecclésiastiques et des prêtres ont publié des textes dans les journaux pour réaffirmer leur attachement au concile Vatican II et dire leur inquiétude face au risque de division des catholiques de France. Fait exceptionnel aussi, la

Conférence des évêques de France, à la fin de son Assemblée plénière de novembre dernier, a adressé un message de confiance et de soutien à son président, M^{gr} Ricard, en vue de sa rencontre avec le pape pour l'informer de ces réactions et de ces craintes.

Quant aux conditions d'un retour, le diocèse de Bordeaux souhaite qu'elles soient clairement définies. La réconciliation demande de faire la vérité de part et d'autre et non seulement d'un seul côté. Le supérieur de l'Institut, l'abbé Laguérie, a eu des propos extrêmement cinglants envers l'Église diocésaine durant les années antérieures et il continue à critiquer violemment le Concile. Or, cette violence n'a jamais été dénoncée par Rome. Il ne peut y avoir deux poids, deux mesures. Les différends ne portent pas seulement sur la liturgie, mais aussi sur des questions de fond telles que la liberté de conscience, le rapport au monde et les relations avec les autres religions. Les enjeux sont donc autant politiques que théologiques. Le fait d'obtenir une paroisse personnelle et non territoriale ne règlera pas tous les problèmes. Il s'agit bien d'une affaire à suivre. ●



Les auteurs sont respectivement professeur de sociologie à l'Université Laval et professeur adjoint de sociologie à l'Université Concordia

lesquelles nos produits papetiers s'écoulaient en abondance sur le marché américain, les compagnies se sont contentées d'encaisser les profits, de les distribuer en dividendes aux actionnaires et, surtout, de se soucier très peu du long terme.

Que faire maintenant? Le papier journal, la pâte de bois et le bois de sciage résineux ont toujours été nos principales productions. Ce sont des produits standards peu transformés, caractérisés par de gros volumes qui demandent énormément de matières premières et d'énergie. Pour prospérer dans ce genre de production, il faut une matière première à bon marché, une main-d'œuvre à bon marché, de l'énergie à bon marché... Cela ne correspond plus à notre situation.

La solution semble plutôt se trouver dans le passage à une plus grande transformation visant à donner plus de valeur ajoutée à la production forestière. Cela demande un changement de mentalité. Le passage est amorcé, mais il reste faible par rapport à l'importance de la crise. Le Québec produira par exemple davantage de poutrelles de plancher, de murs préfabriqués, de fermes de toit... Robert Beauregard, professeur de Sciences du bois à l'Université Laval, croit que le Québec doit viser la production et l'exportation de maisons préfabriquées en *kit*. Pour équivaloir à nos exportations traditionnelles de «2 X 4», il faudrait produire et exporter 300 000 de ces maisons par année!

En attendant des solutions durables, la crise provoque des drames à plusieurs endroits. L'État doit soutenir les communautés et les personnes qui les vivent. ●

Une révolution tranquille autochtone

Le Forum socioéconomique des Premières Nations du Québec, tenu à Mashteuiatsh au Lac-Saint-Jean, du 25 au 27 octobre, fut l'occasion de définir les principaux défis qui se posent à celles-ci.

**DENYS DELÂGE
ET JEAN-PHILIPPE WARREN**

Le premier chirurgien amérindien au Canada, le docteur Stanley Vollant, le concède volontiers: «La réalité est parfois si difficile, si noire, qu'elle tue les rêves.» Ce sont-là de dures paroles. Pourtant, parlant des réserves autochtones, comment nier les taux scandaleux de mortalité infantile, l'analphabétisme endémique ou les statistiques effarantes des suicides?

N'ayant qu'une chance sur deux de terminer ses études secondaires, le jeune autochtone qui grandit dans une réserve apprend vite à borner l'horizon de ses aspirations. Or, cet «étouffoir à rêves» se consolide alors que la population autochtone québécoise connaît un important boom démographique. Selon Statistique Canada, en 2017, elle atteindra plus de 123 000 personnes (passant de 1,3 % à 1,6 % de la population québécoise).

Il importe par conséquent de penser dès aujourd'hui aux moyens d'encourager le développement des groupes amérindiens. Ceux-ci l'ont bien compris et ils aspirent désormais, à l'instar des autres habitants du Québec, à consolider leurs acquis.

Le Forum socioéconomique des Premières Nations du Québec, le plus grand forum du genre à se tenir depuis 1978, constitue en ce sens un jalon important dans cette prise de con-

science. Il fut l'occasion de définir les principaux défis qui se posent aux populations amérindiennes du Québec et du Labrador.

On peut presque dire que ce Forum représente, du moins symboliquement, une sorte de Révolution tranquille version autochtone. Refusant de rompre avec les traditions anciennes, mais sachant qu'il leur est désormais impossible de refuser la modernisation, les chefs autochtones y ont élaboré pendant trois jours un discours dont les accents rappellent ceux des années 1960 au Québec.

Par exemple, mêlant les slogans électoraux de Jean Lesage («Maîtres chez nous») et de Robert Bourassa («100 000 emplois»), Ghislain Picard a affirmé d'entrée de jeu non seulement son ambition de créer 10 000 emplois, de bâtir 10 000 maisons et d'éviter le décrochage scolaire de 10 000 jeunes, mais aussi de reprendre le contrôle des ressources locales. «Pour mettre fin à la dépendance, ajoutait-il, il n'y a pas 36 solutions. Les Premières Nations doivent elles-mêmes contrôler les ressources pour être responsables de leur propre destin. Pour reprendre les paroles du regretté Dédé (André Fortin) des Colocs, je dirais: passez-nous la puck et on va en compter des buts.»

Certes, il ne date pas d'hier que l'autonomie des communautés soit à l'ordre du jour. Ce discours reprend la substance de la Commission royale



pour prendre en main leur destin. De manière avant-gardiste, on considère, par exemple, le parti d'un développement durable situé en continuité avec la vision traditionnelle du rapport à la nature.

Le sentier « authentiquement indigène » du Forum socioéconomique ressemblera-t-il au chemin le plus convenu de la rectitude politique, recyclant les expressions à la mode pour mieux masquer la nécessité de rompre avec les structures de la dépendance? Ou bien ouvrira-t-il la voie à une véritable « révolution tranquille » pour la responsabilité citoyenne et écologique, qui puisse redonner un avenir aux jeunes qui grandissent dans les réserves? ●

Claire Beaugrand-Champagne, Une femme du Centre d'amitié autochtone de Montréal, 1995

d'enquête sur les peuples autochtones de 1996, mais il a acquis depuis quelques années, à la faveur de la Paix des Braves notamment, une actualité nouvelle. D'une part, l'État providence, conquis par la logique néolibérale, exige que les programmes sociaux mis en place pour aider les communautés autochtones soient liés aux critères d'efficacité et de rentabilité. D'autre part, ces programmes, issus d'intentions louables, ont provoqué toutes sortes d'effets pervers que les leaders locaux sont les premiers à reconnaître.

Si Jim Prentice, le ministre des Affaires indiennes, affirme vouloir aller au-delà de la Loi sur les Indiens de 1876, maints Autochtones avouent vouloir casser le cadre législatif actuel. Des mesures paternalistes, comme celle qui empêche les biens d'un Indien d'être saisis sur la réserve, freinent le développement local et entretiennent une attitude générale de repli et de passivité.

D'un autre côté, les valeurs et les savoir-faire traditionnels n'ont pas été sacrifiés pour autant pendant le Forum socioéconomique. Comme au Québec des années 1960, les leaders autochtones croient que la rationalité doit être au service de la culture. Autrement dit, l'essor économique ne doit pas se faire au prix du caractère distinct des peuples autochtones.

Pour l'heure, il est intéressant de noter que les valeurs propres aux peu-

ples autochtones se rapportent à une volonté générale de sortir de l'univers traditionnel du « tipi » et de celui, « concentrationnaire », de la réserve

Le gouvernement conservateur et les femmes

La première année au pouvoir de Stephen Harper n'aura laissé planer aucun doute sur les intentions du gouvernement à l'égard du respect des droits des femmes.

ANDRÉE CÔTÉ

Le gouvernement Harper a décidé d'abolir, au printemps 2006, le récent programme pan-canadien de financement des services de garde, malgré le fait que 65% des femmes qui ont de jeunes enfants travaillent. Ce programme avait, pourtant, pris 30 ans de patient labeur avant d'être adopté. Il a été remplacé

par une allocation mensuelle impossible de 100\$ par enfant de moins de 6 ans. Loin d'élargir les choix en matière de services de garde, comme le prétend le gouvernement, ce montant mensuel ne couvre même pas les frais de deux jours en garderie en Ontario.

À la même période, le gouvernement a annoncé qu'il ne retenait pas les recommandations du Groupe de travail sur l'équité salariale. Pourtant,

L'auteure est directrice des Affaires juridiques de l'Association nationale Femmes et Droit



celui-ci avait constaté que le régime prévu par la *Loi canadienne sur les droits de la personne* était un lamentable échec et qu'une révision majeure s'imposait afin de mieux protéger les travailleuses tombant sous la juridiction fédérale. Il recommandait ainsi l'adoption d'une loi fédérale proactive, en vertu de laquelle les employeurs seraient tenus de réviser leurs pratiques salariales et de mettre en œuvre un plan pour assurer l'équité salariale. Cette dernière devait s'appliquer non seulement aux femmes, mais aussi aux Autochtones, aux minorités culturelles dites «visibles» et aux personnes handicapées. Ces recommandations avaient été appuyées par plus de 250 groupes de femmes, syndicats et groupes communautaires en 2005 et endossées par le Comité permanent de la condition féminine.

Le gouvernement Harper ne s'est pas arrêté là. Il a également aboli, en septembre 2006, le financement du Programme de contestation judiciaire. Ce programme avait soutenu financièrement d'importantes causes-types portant sur les droits à l'égalité des femmes, les droits linguistiques des communautés francophones du Canada, ainsi que plusieurs groupes sociaux discriminés: les gais et lesbiennes, les personnes immigrantes, détenues et vivant avec un handicap.

De plus, le gouvernement a coupé de 5 millions \$ le budget de 13 millions \$ de Condition féminine Canada, limitant ainsi gravement sa capacité de faire de la recherche sur la réforme des politiques et de s'assurer qu'une «analyse comparative selon les sexes» soit effectuée avant l'adoption de nouvelles lois ou politiques qui pourraient avoir un impact discriminatoire sur les femmes.

Dans la même foulée, le gouvernement a annoncé l'adoption de nouveaux critères de financement pour les groupes de femmes. Dorénavant, le Programme de promotion de la femme (PPF) ne pourra plus financer la recherche, la défense des droits des femmes et le lobby des groupes de femmes. En d'autres termes, le gouvernement tente de museler des groupes de femmes qui œuvrent pour une réforme égalitaire des lois et des politiques en retirant du mandat du PPF la promotion de l'égalité. Le PPF ne financera plus que des projets axés sur la

l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes de l'ONU, dans son rapport de janvier 2003, incitait le gouvernement fédéral à «redoubler d'efforts» pour atténuer la pauvreté dont sont victimes les femmes et éliminer la discrimination de droit et de fait que subissent les femmes autochtones.

Alors que le gouvernement conservateur ouvre grandes ses portes aux forces fondamentalistes de droite et



«participation» des femmes à la vie sociale, économique et culturelle dans leurs communautés. En vertu de ces nouveaux critères de financement, des subventions pourront être accordées non seulement à des organisations à but non lucratif, mais aussi à des entreprises privées et des organismes religieux.

Ce gouvernement renie l'approche adoptée depuis un quart de siècle, fondée sur la reconnaissance du fait que l'inégalité des femmes constitue encore un facteur d'injustice marquant de nos sociétés, particulièrement à l'endroit des femmes de certains groupes désavantagés. Cette approche prône des mesures qui visent à y remédier, notamment la non-discrimination par les États. En ce sens, le Comité pour

aux groupes antiféministes, il est particulièrement important de maintenir le financement des groupes de femmes qui défendent les droits des femmes et interviennent en faveur de réformes législatives égalitaires. Tous les partis d'opposition à Ottawa se sont engagés en ce sens. Et une mobilisation sociale d'envergure s'organise afin de faire reculer le gouvernement Harper. C'est non seulement l'égalité des femmes qui est en jeu, mais aussi le fonctionnement démocratique et les acquis en matière de protection des droits de la personne. ●

La bataille contre le sida en Afrique



MICHAEL CZERNY, S.J.

Je voudrais partager ce que quatre ans de travail avec le Réseau jésuite africain contre le sida m'ont appris.

Certains des meilleurs programmes d'antirétroviraux en Afrique sont des programmes d'Église. C'est un fait à célébrer. Par exemple, 8000 personnes ont accès à des traitements en Afrique du Sud grâce à des programmes qui relèvent de la Conférence des évêques catholiques d'Afrique australe, qui en soutient d'autres au Botswana et au Swaziland. Un programme de santé de l'archidiocèse de Nairobi, au Kenya, permet d'offrir des soins médicaux à 3100 personnes. D'autres excellents programmes d'antirétroviraux se réalisent par l'intermédiaire d'hôpitaux, de cliniques et de dispensaires catholiques et jouissent d'un grand appui de l'Église.

Le traitement antirétroviral est la seule solution qui, pour le moment, réduit le nombre de décès et, là où nous le pouvons, nous devons faire ce choix. Il peut être utile de rappeler que, selon les critères de l'Organisation mondiale de la santé, de 12,5 % à 15 % des personnes séropositives répondent aux conditions d'un traitement par antirétroviraux, une proportion probablement plus élevée en Afrique.

Ces traitements médicaux sont complexes. Ils doivent être pris pour la vie et exigent une surveillance constante. Dans beaucoup d'endroits, l'infrastructure médicale est très faible ou inexistante, le personnel peu préparé et la capacité pour conseiller et tester

insuffisante. Le coût des médicaments eux-mêmes est souvent prohibitif. De plus, de l'argent est souvent absolument nécessaire pour de nombreux autres besoins connexes : tests en laboratoire, traitement des maladies liées au sida, transport à la clinique, nourriture, etc. Les antirétroviraux, comme n'importe quel antibiotique, sont toxiques et peuvent avoir des effets secondaires désagréables, parfois sérieux. S'ils sont pris irrégulièrement ou de façon incorrecte, une résistance au traitement peut se développer.

Il est urgent de rendre partout disponibles les antirétroviraux, c'est une question de justice sur le plan international.

Une certaine sécurité financière est, certes, décisive pour assurer aux personnes séropositives la réussite du traitement, mais elle n'est qu'une partie d'un continuum de soins. Dans le contexte africain, le traitement du sida est indissociable d'une problématique complexe de défaillances et de souffrances, et ne peut être isolé des nombreux besoins criants, comme l'eau potable, l'alimentation, les soins médicaux de base, l'éducation primaire, la sécurité et le travail.

Regarder le sida dans le vaste horizon de l'Afrique soulève des préoccupations à l'égard de l'injustice internationale. Quand le président sud-africain Thabo Mbeki a déclaré, en 2000, que la pauvreté plus que le VIH est la vraie cause du sida, les médias occidentaux se sont, immédiatement et impitoyablement, raillés de lui.

Former et guider des communautés est une tâche prioritaire et plus exigeante en comparaison de la distribution de médicaments. Cela exige un

engagement dans la prévention, l'éducation, le dépistage, les soins, les visites à domicile, le soutien aux malades, aux responsables soignants, aux orphelins et aux veuves, l'accompagnement spirituel... Et ceux qui font ce travail, souvent inlassablement et avec beaucoup de stress, ont besoin d'un sacré sentiment de confiance en ce qu'ils font. Ils ne doivent pas se laisser décourager par le manque de médicaments, ni considérer leurs efforts auprès de ceux qui sont infectés et malades, futiles ou dérisoires.

Il est urgent de rendre partout disponibles les antirétroviraux, c'est une question de justice sur le plan international. Le Réseau jésuite africain contre le sida s'est joint à l'Alliance œcuménique Agir Ensemble pour demander « l'accès universel au traitement » et appuyer « les efforts pour permettre l'accès aux médicaments de base, en particulier les thérapies antirétrovirales » (voir <www.e-alliance.ch/hiv aids.jsp>). Et là où les ressources humaines, financières et l'infrastructure le permettent, des soins de santé comprenant les antirétroviraux doivent être offerts.

L'apostolat des communautés chrétiennes s'inspire de ce qu'a fait tout simplement Jésus : combattre l'injustice, alimenter l'affamé, éduquer, prendre soin des malades, leur rendre visite, accompagner les mourants, soulager la personne en deuil, prier avec eux. Elles mènent la bataille la plus importante contre le sida. ●

L'auteur, jésuite, est le coordinateur du Réseau africain contre le sida, à Nairobi au Kenya

Le vieillissement : un spectre?

LOUISE DIONNE

Au Canada, une personne sur sept a plus de 65 ans et on estime qu'en 2050, les gens âgés de plus de 60 ans seront plus nombreux que les enfants de moins de 15 ans. Ces prévisions suscitent beaucoup de débats. Certains alarmistes annoncent déjà une faillite sociale. Les services publics seront débordés, les coûts de santé vont exploser. Qui paiera pour ces personnes âgées? À ce catastrophisme économique s'ajoute la peur de l'émergence d'une gérontocratie qui ne favorisera que les intérêts de sa génération – bien entendu au détriment des plus jeunes. Or, s'il faut prendre le vieillissement démographique au sérieux, rien ne justifie un aussi sombre portrait de l'avenir, ni la mise au rancart systématique des personnes dès l'âge de 65 ans.

Bien sûr, les personnes âgées sont plus vulnérables et plus fragiles. Avec l'âge, le corps manifeste ses limites de façon récurrente, les maladies sont plus fréquentes et les guérisons plus longues. Certains souffrent d'isolement et vivent une grande pauvreté. Toutes les personnes âgées ne bénéficient pas d'un régime de retraite et plusieurs dépendent des programmes publics qui ne sont pas toujours adéquats. Ces aspects sont utilisés pour alimenter la crainte d'une société de vieillards, d'un fardeau pour les générations futures et d'un gouffre pour les fonds publics. L'épouvantail du vieillissement permet aux tenants de la pensée néolibérale d'imposer une privatisation des services publics tout en occultant de larges pans du phénomène du vieillissement.

Déjà, certaines industries tirent profit de cette économie « grise » grandissante. Elles ont pris pour cibles ces consommateurs à la retraite. C'est le cas de l'industrie pharmaceutique qui s'adresse directement aux personnes âgées par l'entremise de publicités télévisées telles que celles portant sur les médicaments contre l'arthrite, la dysfonction érectile, les pertes de mémoire, etc. Le tourisme et les loisirs connaissent une forte croissance grâce aux retraités. La construction de résidences pour personnes âgées compte pour la moitié des logements construits au Québec depuis 2002. Pourtant non négligeables, ces aspects économiques du vieillissement sont souvent évacués; de même, l'apport des personnes âgées à la société, à travers le travail et le bénévolat. En effet, plus de la moitié d'entre elles font quotidiennement des activités bénévoles au sein d'organismes communautaires et une personne âgée sur treize occupait un emploi en 2001.

Quant à la guerre entre les jeunes et les aînés, prédite par les tenants de la thèse du pouvoir gris, elle n'est pas si certaine. Rien ne permet de croire que l'altruisme, l'intérêt pour d'autres enjeux politiques que ceux liés à leur génération ou leur engagement passionné lors d'une campagne électorale ou en faveur d'un candidat, disparaissent avec la retraite. Les gens âgés sont aussi des citoyens. Les retraités ne vivent pas en vase clos: ils ont des familles, ils demeurent dans des quartiers, ils ont une vie sociale.

Une solidarité intergénérationnelle existe déjà. Des compétences se développent. Les personnes âgées sont aussi insatisfaites que les jeunes de l'économisme ambiant et du néolibéralisme, sans doute, pour les mêmes raisons. Des projets visent à créer des liens entre les jeunes et les retraités: le mentorat, mais aussi le soutien offert par des jeunes. Des retraités sont engagés au sein d'organismes communautaires. Ils partagent leurs expertises, offrent leurs coups de mains et élaborent des projets. Des groupes tels les *Grey Panthers* et les *Raging Grannies*, aux États-Unis, se sont déjà engagés dans la défense des intérêts des jeunes



Claire Beaugrand-Champagne, *Mme Meunier et son chien*, Montréal, 1973

ou des pauvres ou pour combattre la guerre en Irak. Ici, en plus du pendant québécois des *Raging Grannies* (les Mémées déchaînées), le Mouvement des aînés du Québec et l'Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées travaillent, en collaboration avec d'autres associations, à des enjeux sociaux tels que la pauvreté, l'environnement, la santé, etc. Ils revendiquent la reconnaissance de leurs contributions et refusent d'être éjectés de la société.

Aborder le thème du vieillissement engage un questionnement sur les valeurs dominantes de notre société. Le rendement, la performance, le dynamisme, la vitesse, l'instantanéité sont l'expression d'une jeunesse commercialisée qu'un certain discours prônant l'émergence d'un conflit intergénérationnel utilise pour disqualifier la génération vieillissante. Ce clivage est loin de correspondre à la réalité. Il nous en éloigne même, nous empêchant de discerner les enjeux véritables que pose le vieillissement.

Ce n'est pas lorsque plus de la moitié de la population sera exclue de la société parce que déclarée trop « vieille » qu'il faudra le faire. C'est maintenant, en faisant disparaître les distinctions rigides entre les divers stades de la vie – l'éducation, le travail, la retraite – et surtout en faisant preuve de plus d'imagination dans notre façon de vivre ensemble.

« Mes enfants ne me croient pas. Quand je leur dis que le matin, à la première seconde de conscience, je suis au fond la même fille qu'à 15 ans, ils s'étonnent. »
FRANÇOISE GUÉNETTE, *LA VIE EN ROSE*, 2005.

Retraite incertaine

Un fossé se creuse entre, d'un côté, une minorité de travailleurs âgés qui accèdent à une retraite digne ou persévèrent dans le marché du travail dans des conditions idéales et, de l'autre, ceux, en grand nombre, qui s'y maintiennent, coûte que coûte, pour survivre ou sont contraints à une retraite dans l'indigence.

MARTINE D'AMOURS

L'auteure est professeure adjointe au Département de relations industrielles de l'Université Laval

Entre le milieu des années 1970 et le milieu des années 1990, au Québec comme ailleurs en Occident, les travailleurs et travailleuses de 55 ans et plus ont assumé plus que leur part des conséquences des restructurations économiques. Parfois par le biais de la préretraite, mais souvent par la forme plus insidieuse du chômage de longue durée¹, ils ont été amenés à quitter le marché du travail bien avant l'âge habituel de la retraite. À titre d'exemple, entre 1976 et 1995, le taux d'emploi des hommes de 55 à 64 ans est passé de 70,9 % à 56,1 % au Québec. Cela s'est produit dans des conditions très variables, certains avec des revenus tirés de régimes privés de retraite, d'autres réduits à vivre de l'assistance sociale après avoir épuisé les prestations d'assurance-emploi, dans l'attente du moment où les rentes publiques deviendraient accessibles.

En dix ans à peine, la question du vieillissement au travail s'est renversée. Les statistiques récentes indiquent, en effet, que cette tendance à la mise à l'écart massive des travailleurs âgés a cessé, et même qu'un léger redressement est en train de s'opérer : plus d'un Canadien sur cinq (22 %) ayant pris sa retraite entre 1992 et 2002 à l'âge de 50 ans ou plus est retourné – par intérêt ou par nécessité – au travail. La tendance est encore plus prononcée aux États-Unis, où l'on estime qu'entre 10 % et 30 % des individus travaillent au-delà de 65 ans. Dans un contexte où l'on craint une pénurie de main-d'œuvre qualifiée et une crise de financement des régimes de retraite, tant le discours politique que celui des directions d'entreprise prônent le maintien en emploi de ceux qu'on appelle maintenant les travailleurs « d'expérience ». Faut-il s'en réjouir? Pas si sûr ou, du moins, pas pour tous.

UN FOSSÉ SE CREUSE

Si certains groupes de travailleurs âgés demeureront ou retourneront au travail dans d'excellentes conditions,

d'autres, cependant, en plus grand nombre, n'auront d'autre choix que d'accepter des conditions passables ou mauvaises. De la même manière, certains auront les moyens de choisir de quitter le marché du travail alors que beaucoup seront contraints d'y rester, en l'absence de ressources financières leur permettant une retraite digne.

Cette diversité de destins entre les individus appartenant au même groupe d'âge s'explique par une conjugaison de différents facteurs : les transformations du travail et de l'emploi, des protections sociales, des itinéraires de transition entre l'emploi de carrière et la retraite. Les femmes, par exemple, sont de plus en plus scolarisées – une caractéristique associée au maintien en emploi –, mais cet élément doit être mis en balance, entre autres, avec les statuts d'emplois atypiques qui sont surreprésentés chez les travailleuses et associés à des conditions de rémunération beaucoup moins favorables. En outre, le développement de ces formes atypiques a pour effet de faire diminuer le nombre de travailleurs ayant accès à des régimes de pension

privés et à une pleine rente des régimes publics (en raison d'une durée et d'un niveau de contribution plus faible). Compte tenu de leur faible rémunération, les travailleurs, dans ce type d'emplois, seront également de moins en moins capables de se constituer une épargne personnelle en vue de la retraite.

Dans un tel contexte, une part de plus en plus grande des travailleurs – et surtout des travailleuses – âgés risque d'être obligée de demeurer en emploi à un âge avancé. La question est de savoir dans quelles conditions : les recherches ont bien mis en évidence l'impact des conditions de travail sur le vieillissement, et notamment le fait que les travailleurs soumis à des cadences extrêmes ou encore à des horaires atypiques vieillissent moins bien que les autres. Inversement, la possibilité de se maintenir en emploi, tout en préservant sa santé, suppose un aménagement adéquat des horaires et des conditions de travail ainsi que l'accès à une formation continue. Ces mesures qui visent à adapter les milieux de travail au vieillissement de la main-d'œuvre sont de plus en plus connues, mais elles sont rarement mises en pratique.

UN PORTRAIT DES TRAVAILLEURS ÂGÉS

À partir de la diversité de ces nouvelles trajectoires de fin de carrière, associée au genre et à l'origine ethnique, à la sco-

Une part de plus en plus grande des travailleurs – et surtout des travailleuses – âgés risque d'être obligée de demeurer en emploi à un âge avancé.

1. Situation du chômeur à la recherche d'emploi depuis un an et plus, selon l'OCDE.

2. Voir Lesemann, F. et J. Beausoleil, « Les emplois post-carrière aux États-Unis : un bilan des connaissances », *Retraite et Société*, CNAV, n° 42, 9-43, 2004.

larité et à l'expérience de travail antérieure, on peut identifier trois principaux sous-groupes parmi les travailleurs âgés : les « compétitifs », les « précaires » et les « protégés »².

Les travailleurs âgés « compétitifs », minoritaires, sont fortement scolarisés et qualifiés. Ils occupent des emplois « post-carrière » bien rémunérés, mais pas toujours assortis d'une protection sociale. Ces emplois reprennent les caractéristiques de leurs occupations antérieures : comportant des exigences davantage intellectuelles que physiques, qui leur permettent d'exercer leur autonomie et leurs compétences. Ils ont la capacité de négocier des aménagements favorables à leur maintien en emploi et bénéficient de modalités de retraite graduelle. L'aménagement des horaires et de l'organisation du travail demeure, dans leur cas, un enjeu crucial. Et on peut faire l'hypothèse que les secteurs en pénurie qui comportent une proportion appréciable de travailleurs âgés « compétitifs » favoriseront de plus en plus ces pratiques d'adaptation qui tiennent compte du vieillissement de la main-d'œuvre.

Les « protégés », quant à eux, se rapprochent des « compétitifs » par leur haut niveau de scolarité mais s'en distinguent par le fait d'avoir exercé leur emploi de carrière dans des secteurs donnant accès à de bonnes conditions de retraite. Ils auraient tendance à opter pour la sortie définitive du travail aussitôt que sont réunies les conditions matérielles et institutionnelles d'accès à la retraite; certains toutefois reviennent en emploi, mais dans des formes marginales, ce qui témoigne davantage d'une quête de sens que d'un besoin de revenus.

Les « précaires », largement majoritaires, détiennent des emplois « post-carrière » faiblement qualifiés et peu payés. Peu scolarisés, ils ont détenu des emplois de carrière peu valorisants et soumis à un fort contrôle, ce qui ne signifie pas pour autant que ces emplois aient été précaires. Ils retournent au travail essentiellement pour des motifs économiques, en l'absence de conditions financières et matérielles favorables à une retraite digne. Il est à noter qu'une portion de travailleurs scolarisés, mais ayant travaillé dans des conditions ne permettant pas d'accumuler de revenu en vue de la retraite, se retrouvent dans les rangs des « précaires ».

Ces travailleurs âgés précaires peuvent l'être d'un double point de vue. Soit, ils sont forcés de continuer à travailler, à cause de leur condition financière, et le feront au détriment de leur santé en l'absence de mesures destinées à faciliter le vieillissement en milieu de travail. Soit, ils sont forcés de se retirer du marché du travail, à cause de leurs faibles qualifications, et alors ils seront pris en charge par des régimes qui les appauvrissent tout en leur attribuant le statut dévalorisant d'assistés sociaux.

Pour ce groupe de plus en plus majoritaire, il est nécessaire de créer des mécanismes qui rendent possibles pour eux tant le maintien en emploi, compatible avec la préservation de la santé, qu'une retraite digne.

DES PISTES DE SOLUTION

En ce qui concerne le maintien en emploi, des mesures formelles d'aménagement de l'organisation et du temps de

travail demeurent l'idéal à atteindre, mais à défaut de telles mesures, il est impératif qu'au moins l'organisation du travail soit suffisamment souple pour que les travailleurs âgés puissent exercer des stratégies permettant de protéger leur santé, comme celle, par exemple, de répartir les tâches au sein d'une équipe. Des programmes de formation sont aussi un élément déterminant. Pourtant, il semble que les employeurs tiennent pour acquis qu'ils ne sont pas à la portée de ces travailleurs et, par conséquent, ne leur offrent pas l'occasion d'y participer.



Par ailleurs, la possibilité d'une retraite digne – en particulier pour ceux qui sont usés par une vie de travail ou pour lesquels on a de bonnes raisons de croire que les programmes de formation ou d'employabilité seraient synonymes d'échec – pose la question de l'articulation du travail et de la protection sociale. Outre la mise sur pied de programmes offrant une indemnisation raisonnable et un statut légitime (tel le Programme d'adaptation des travailleurs âgés, dans l'industrie forestière), il serait intéressant de réfléchir à l'aménagement de transitions entre le travail et la retraite. Dans cette perspective, l'hypothèse de « marchés transitionnels du travail » est à étudier. Des individus peuvent, en effet, à certaines étapes de leur vie professionnelle, combiner certains types d'activités socialement utiles (travail et bénévolat; travail et formation; travail et éducation des enfants ou encore soin d'une personne dépendante) et certains types de revenus (salaire, prestations sociales, revenus de retraite).

Parce qu'elle évite de faire porter aux seuls individus la responsabilité de s'en sortir, cette solution apparaît d'emblée plus favorable aux travailleurs âgés précaires que celle qui consisterait à retarder l'âge de la retraite ou à augmenter la durée des cotisations donnant droit à la pleine pension, comme c'est le cas des politiques publiques dans plusieurs pays de l'OCDE. ●

Claire Beaugrand-
Champagne,
Micheline Guy.
*Des gens de mon
quartier*, Montréal,
2002

Une génération bouc émissaire

Devant le vieillissement de la population, un populisme de droite nous aiguillonne sur des voies périlleuses plutôt que de réfléchir sur des stratégies rassembleuses et porteuses d'un véritable renouveau social.

RICHARD LEFRANÇOIS

L'auteur est professeur titulaire au Département de psychologie de l'Université de Sherbrooke et chercheur au Centre de recherche sur le vieillissement de l'Institut universitaire de gériatrie de Sherbrooke

Récemment, les travailleurs québécois furent la cible privilégiée des « lucides » qui leur reprochaient leur faible productivité. Au nom de la sacro-sainte efficacité économique, ces ténors de la droite ont vite abattu leurs cartes pour proposer de nouvelles mesures d'austérité et des partenariats avec le secteur privé, en s'empressant au passage de lui confier de nouveaux lieux d'expansion.

Le champ de prédilection de ces chantres néolibéraux demeure toutefois le vieillissement démographique. Depuis des années, ils s'emploient corps et âme à pourfendre la population âgée, en attendant de s'attaquer à la génération des boomers. Ils brandissent ce spectre n'ayant de cesse de jouer les Cassandra. La liste des scénarios-catastrophes est impressionnante : on anticipe que le vieillissement provoquera une escalade sans précédent des dépenses en santé, une réduction significative du panier de soins, l'effondrement des régimes de retraite, la rarefaction de la main-d'œuvre, le ralentissement de la croissance économique, la réduction du niveau de vie, un conflit intergénérationnel, une vague conservatrice, une chute importante de la productivité et de la créativité et, pour couronner le tout, l'avènement du pouvoir gris. À l'heure où les besoins en personnel qualifié se font pressants et où les jeunes sont peu nombreux au rendez-vous, ces mêmes « lucides » aimeraient bien que les travailleurs âgés renoncent à quitter prématurément le marché du travail.

LES EFFETS DU VIEILLISSEMENT

Faut-il endosser sans broncher ces anticipations accablantes? Sinon, comment réagir aux charges intempestives contre ces boucs émissaires? Et ce, sans tomber dans un discours triomphaliste et rassurant qui voit, par exemple, dans le développement des nouvelles technologies la panacée au problème ou encore qui allègue qu'une démographie vieillissante apporterait plus de paix sociale en ralentissant le rythme de vie devenu trop effréné.

Dans le débat actuel sur la vieillesse, force est de reconnaître qu'une lecture dynamique et rafraîchissante des grands vecteurs sociologiques en marche fait cruellement défaut. Ces dernières années, les parcours biographiques des aînés ont été fortement modulés par les transforma-

tions sociétales et technologiques. Au fil des ans, ils ont su édifier une « culture de la vieillesse » qui a contribué à renforcer leurs liens et à protéger leurs droits. Leur implication sociale accrue a été bénéfique à toute la collectivité. Conséquemment, pourquoi emprunter le sentier de l'âgisme? En vertu de quel principe nous priverions-nous de leur inestimable apport comme bénévoles, personnes soutien, mentors, dépositaires de notre héritage et gardiens de nos traditions? Ces attributions sont d'autant plus capitales que la société postmoderne lamine les valeurs fondamentales, dissout les repères identitaires, érode les acquis sociaux, se dérobe devant ses responsabilités et abdique face à l'avenir après avoir enterré le passé. Au lieu donc de dénigrer les aînés, ne serait-il pas temps de renforcer leur potentiel, de briser leur isolement en levant les obstacles qui compromettent leur participation citoyenne?

En revanche, personne ne contestera que le vieillissement démographique aura un impact sur des secteurs névralgiques, sans pour autant gonfler la colonne des passifs. D'une part, la hausse des coûts en santé sera partiellement compensée par la contribution fiscale des retraités. D'autre part, la prochaine génération de retraités dynamisera de nombreux domaines d'activité économique. Nous assisterons à l'éclosion de nouvelles technologies, à la mise en marché de produits mieux adaptés à cette clientèle et à des

Le vieillissement prématuré

GISÈLE LAROCHELLE

Je ne vous parlerai pas des personnes âgées dont les besoins affectifs et matériels sont comblés. Non plus de celles qui jouissent d'une bonne santé, qui sont entourées de leurs enfants, ont le bonheur de voyager et de mener une vie active et enrichissante. Je salue ces personnes âgées qui ont tracé la destinée du Québec, grâce à leur travail et à leur participation active et soutenue à la création du monde actuel.

Je veux plutôt mettre en lumière la réalité de tous ceux et celles dont le parcours de vie a été si difficile qu'à un âge précoce on peut dire d'eux qu'ils sont déjà vieux.

C'est le cas de ces hommes et de ces femmes de 40 ou 50 ans qui perdent un emploi qu'ils occupaient depuis plus d'une génération et qui, du jour au lendemain, se retrouvent sans rien. Souvent autodidactes, ils sombrent dans une existence sans issue, sans réelles ressources, pouvant à peine couvrir leurs besoins essentiels. Avec le

L'auteure est membre du Collectif pour un Québec sans pauvreté

services de proximité qui non seulement créeront de l'emploi, mais intensifieront la solidarité de quartier ou de village. On oublie trop souvent que les aînés régularisent et vitalisent l'économie à titre de consommateurs, contribuables, investisseurs, producteurs, pourvoyeurs et donateurs. Des retraités mieux informés, aguerris, autonomes et en santé pendant de longues années représentent un actif indéniable pour la société. Il importe donc d'investir davantage pour préserver le plus longtemps possible leur santé et de les valoriser en reconnaissant leur contribution.

ÉPOUVANTAIL DÉMAGOGIQUE

Au lieu de cela, les tenants du populisme de droite proposent des conclusions hâtives et conjecturales. Bien que les Québécois paient largement leur part d'impôts et de taxes, on autorise ou prône des hausses de tarifs d'électricité, le dégel des frais de scolarité et l'injection de sommes additionnelles pour accélérer le remboursement de la dette. Des voies qui ne tiennent nullement compte de la vitalité et de la disponibilité des aînés, de la solidité de la solidarité inter-générationnelle, pas plus que de la complexité et de la synergie de l'ensemble des forces sociales. Au contraire, on s'acharne à stigmatiser indûment les travailleurs et les aînés, donc des générations entières.

Pratiquer systématiquement la chasse aux boucs émissaires, mettre en opposition des fractions composant le tissu social, sont autant de stratégies risquant de compromettre ou de retarder le progrès social. «Le vieillissement

Des retraités mieux informés, aguerris, autonomes et en santé pendant de longues années représentent un actif indéniable pour la société.

accélééré est un phénomène que d'autres nations ont déjà traité avec audace et courage; qu'on songe aux Pays-Bas et aux pays scandinaves, où la proportion des aînés dépasse depuis belle lurette nos prévisions québécoises pour les 30 prochaines années. Ces nations ont-elles déclaré faillite, sont-elles sclérosées ou en panne de développement? Bien au contraire, elles cherchent à tirer profit de cette nouvelle clientèle, mais aussi à en faire de précieux partenaires sur le

plan des services communautaires et de la vie citoyenne» (Jean Carette et Richard Lefrançois, «Halte à l'âgisme manipulateur», *Le Devoir*, 25 janvier 2006).

Les lectures politico-démagogiques évoquées précédemment ne tiennent donc pas la route. Elles nous éloignent d'une pensée sereine convoitant un projet de société novateur et qui serait porteur d'espérance, pour toutes les générations. Les aînés y seraient perçus comme une ressource vitale et non comme un poids, un fardeau ou un risque. Nous n'atteindrons pas ce monde meilleur en persistant à croire que des sous-groupes particuliers sont responsables de nos malheurs. Nous y parviendrons encore moins en tombant dans le piège du mirage postmoderne, c'est-à-dire le consumérisme débridé, la performance narcissique, l'exaltation illusoire dans les jeux de hasard et l'épanouissement de soi au détriment de la solidarité. ●

chômage s'ensuivent le stress, la dévalorisation, l'insécurité, enfin la dépression – seules la performance et l'aisance étant des critères de réussite, d'appréciation et de reconnaissance sociale dans notre société. Comment peut-on avoir de l'estime de soi quand on se sent un fardeau pour la société? Viennent inévitablement aussi des problèmes de santé irréparables. S'allonge ainsi la liste des «jeunes vieux» accablés par les préjugés de leur entourage, trop prompt aux jugements.

La situation des femmes monoparentales est également une cause directe du vieillissement prématuré. Comment ces femmes peuvent-elles vieillir sereinement et sans épuisement quand elles ont eu à leur seule charge le soin de mener à l'âge adulte leurs enfants, et que ceux-ci ne manquent de rien. Trop souvent, la maladie les guette au détour, elles se retrouvent encore plus pauvres et isolées.

Les problèmes de santé mentale et de dépendance qui mènent à la pauvreté sont aussi en cause. Peut-on objectivement choisir la misère? Est-ce un mode de vie, un choix ou un destin? Quelle est notre chance de longévité quand on est en mode de survie?

Un autre facteur évident de vieillissement prématuré est la malnutrition. A-t-on songé au nombre de personnes qui

se nourrissent grâce aux banques alimentaires? Ces services sont louables, mais ils n'empêchent pas que leurs bénéficiaires soient en carence de protéines, en manque d'aliments variés et frais, nécessaires à une bonne santé.

Je côtoie nombre de ces hommes et de ces femmes qui vieillissent prématurément à cause de ces contraintes et conditions de vie précaires. Je vois des personnes écrasées, courbées et, dans leur regard fuyant, la tristesse et même la détresse. Leur démarche lente exprime le poids d'une fatigue qui est autant morale que physique. Faute de ressources financières suffisantes, leur réseau social s'effrite rapidement. Je les vois attendre une émission de télévision pour combler leur solitude. D'autres, plus résilientes, traversent avec plus de sérénité, force et courage, les dernières saisons de leur vie. Cependant, je les vois toutes se battre pour garder intègre leur dignité.

Il est impératif que l'on s'attaque aux causes du vieillissement précoce. Un Québec riche de tout son monde est un Québec soucieux de sa population vieillissante. Il doit s'assurer de sa qualité de vie en tenant compte des exclus, des laissés-pour-compte, qui vivent sans ressources, isolés pour de multiples raisons, mais qui nous mènent au même constat inacceptable: le vieillissement prématuré.

Les coûts de la vieillesse

L'éventualité d'une explosion des dépenses en santé et du fardeau fiscal attribuable au vieillissement est source d'inquiétude. Sommes-nous devant une catastrophe annoncée? Rien n'est moins sûr.

FRANÇOIS BÉLAND

L'auteur est professeur à la Faculté de médecine de l'Université de Montréal et co-directeur de l'Équipe de recherche sur les services intégrés aux personnes âgées (Solidage) de l'Université de Montréal et de l'Université McGill

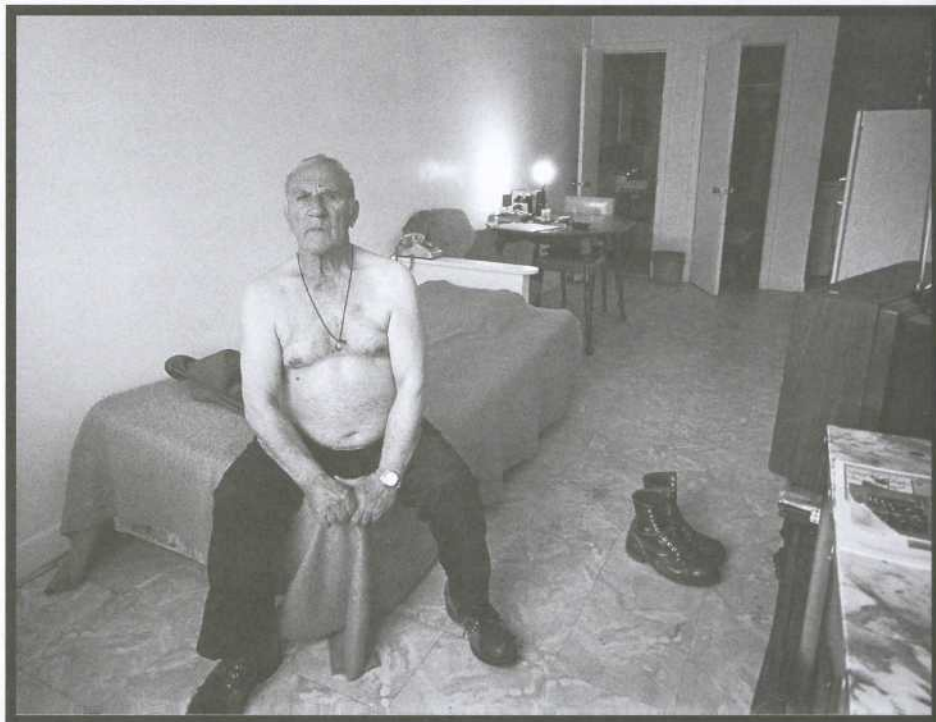
La rhétorique sur le vieillissement de la population est dominée par les chiffres. Nous ne pouvons y échapper. Le Québec a connu un vieillissement important de sa population au cours des 35 dernières années. En 1971, l'année d'introduction du régime d'assurance-maladie au Québec, les 65 ans et plus comptaient pour 6,8 % de la population, soit moins de la moitié de leur poids d'aujourd'hui. En 2031, la population âgée aura encore doublé en pourcentage (26,9 %) et, en 2051, elle aura atteint près de 30 % de la population totale.

Ce vieillissement de la population est souvent traduit dramatiquement par les taux de dépendance: il n'y aura plus que deux travailleurs par personne âgée d'ici 25 ans, au lieu de quatre aujourd'hui. Mais les taux de dépendance ne racontent qu'une partie de l'histoire. Il faut également tenir compte d'autres facteurs qui les relativisent: les personnes de 65 ans et plus ont des revenus autonomes et certaines sont sur le marché du travail; les activités bénévoles et d'entraide intergénérationnelle ne sont pas comptabilisées; et la génération de 15 à 64 ans n'est pas entièrement indépendante ou sur le marché du travail. Ce sont moins les taux de dépendance qui comptent que les taux de participation au marché du travail et le nombre et la qualité des heures de travail rémunérées par habitant. Or, ce nombre d'heures ne fait qu'augmenter depuis 1971 au Canada, selon une étude récente du Groupe de travail interministériel sur le vieillissement de la population. Il était de 750 heures par année; il est actuellement d'environ 940 heures et ne devrait revenir au niveau actuel – si rien n'est fait – qu'en 2041. Il n'y a donc pas péril en la demeure.

Par ailleurs, les taux de dépendance actuels de certains pays européens de l'OCDE ne seront atteints au Canada qu'en 2020, et aucun de ces pays ne croûle actuellement sous les dépenses gouvernementales de santé.

TEMPÉRER LES INQUIÉTUDES

Les débats sur les dépenses de santé et le vieillissement ont insisté sur l'augmentation moyenne des dépenses à chaque groupe d'âge. Les dépenses gouvernementales de santé *per capita*, selon les données de l'Institut canadien d'information sur la santé, étaient, en 2003, de 1891 \$ pour le groupe d'âge de 45 à 64 ans, et s'élevaient à 16 931 \$, pour le groupe des 85 ans et plus.



On oublie cependant, comme les études le montrent, que les dépenses de santé s'accumulent à un rythme différent au cours d'une vie – et se concentrent plutôt en fin de vie. Par exemple, aux États-Unis, les dépenses cumulées en services médicaux et hospitaliers de courte durée par les personnes qui décèdent entre 65 et 75 ans augmentent rapidement avec l'âge du décès. Mais le rythme d'augmentation diminue par la suite pour les personnes qui passent le cap des 75 ans, jusqu'à rester fixe pour celles qui décèdent après 85 ans. Par exemple, les dépenses en soins de courte durée des Américains centenaires, deux ans avant leur décès, ne sont qu'un peu plus du tiers de celles des Américains qui décèdent à 65 ans. Il est vrai que les dépenses cumulées en services de longue durée – les services à

Claire Beaugrand-Champagne, *Oscar Laviolette. Des gens de mon quartier*, Montréal, 2003

domicile et l'hébergement – augmentent régulièrement avec l'âge du décès, mais elles sont peu importantes comparées aux dépenses pour les services de courte durée jusqu'à 85 ans. Elles représentent actuellement, au Canada, 1,2 % du PIB. En 2050, elles pourraient plus que doubler, passant à 2,4 % ou encore à 3,2 % du PIB, selon les hypothèses les plus pessimistes¹.

En somme, plus une personne meurt à un âge avancé, moins les dépenses en santé en fin de vie sont élevées. Ce n'est donc pas le vieillissement en tant que tel qui explique l'accroissement des dépenses de santé en soins de courte et longue durée, c'est plutôt l'approche du décès. Or, par les temps qui courent, les gens meurent vieux au Québec. C'est donc une bonne nouvelle.

L'entrée massive de baby-boomers dans la catégorie des personnes âgées est souvent associée à l'explosion annoncée des dépenses de santé dans les années à venir. Non seulement leur nombre, mais également leur longévité est mise en cause. Si l'allongement de l'espérance de vie a peu à voir avec l'accroissement des dépenses en santé, ce n'est pas le cas du facteur démographique. Mais là encore il faut tempérer son inquiétude. En effet, si on regarde le passé, de 1970 à 2002, la part des 65 ans et plus dans la population canadienne a doublé alors que seulement 20 % de l'augmentation annuelle des dépenses de santé était attribuable au vieillissement. Pour l'avenir, on prévoit une hausse des dépenses attribuables au vieillissement de l'ordre de 1,3 % du produit intérieur brut du Canada en 2050². Ce sont là des coûts importants, certes, mais qui ne s'imposent pas comme catastrophiques.

Par ailleurs, les dépenses de santé des personnes âgées s'inscrivent dans le contexte général du financement du système de santé. Or, au Québec, les dépenses gouvernementales en ce domaine n'ont fluctué, depuis 1975, qu'entre 30 % et 34 % des revenus du gouvernement, selon les documents du ministère des Finances du Québec. La stabilité y est à l'honneur. L'augmentation du budget de la Santé tant décriée doit être, en cela, relativisée. Sauter trop vite aux conclusions risque de faire le jeu d'intérêts économiques. Il est, en effet, ironique que le partenariat public-privé soit appelé à la rescousse dans le secteur de la santé qui se porte financièrement le mieux. En effet, les dépenses du régime d'assurance public et universel, qui couvrent les services médicaux et hospitaliers, absorbaient, en 2005, 22 % des revenus du gouvernement du Québec,

Les taux de dépendance actuels de certains pays européens de l'OCDE ne seront atteints au Canada qu'en 2020, et aucun de ces pays ne croule actuellement sous les dépenses gouvernementales de santé.

contre 24 % en 1975. Ce sont les autres services de santé qui ont vu leur part augmenter.

Comprendre les raisons de l'accroissement actuel des coûts en santé n'est pas une mince affaire. Prédire l'évolution des dépenses de santé sur une longue période est, à plus forte raison, une tâche risquée. On a pu montrer que les projections linéaires des dépenses hospitalières des années 1970 à aujourd'hui auraient abouti à plus que doubler les dépenses actuelles.

LES SOLUTIONS

Les données montrent que les dépenses gouvernementales en santé, au Québec, sont sous contrôle. En effet, les dépenses gouvernementales en santé *per capita* sont inférieures à celles de l'Ontario en ce qui concerne les personnes de moins de 65 ans et celles de 85 ans et plus. Pour celles entre 65 et 84 ans, les dépenses sont à peu près équivalentes. Certes, le vieillissement de la population pose de nombreux défis aux systèmes de santé des sociétés à hauts revenus, et le Québec ne fait pas exception. Ces systèmes de santé étaient destinés à des populations jeunes qui affrontaient des problèmes d'accessibilité à des soins médicaux et hospitaliers essentiellement épisodiques. Ils doivent dorénavant s'adapter à des populations plus âgées, dépendantes, qui utilisent une proportion plus élevée de ces services. Chez les personnes âgées fragiles, les services médicaux – hospitaliers, pharmaceutiques, à domicile, d'hébergement, etc. – ne peuvent être séparés en sous-systèmes indépendants les uns des autres. Dans cette perspective, le Québec devrait suivre les traces de pays comme l'Allemagne, le Japon et maintenant l'Espagne, qui ont instauré un régime d'assurance public portant sur les services associés à la dépendance.

On connaît bien les services requis par les personnes âgées fragiles et la façon de les organiser et de les financer. Au Québec, des modèles de services intégrés ont fait l'objet d'évaluations scientifiques. En comparant les coûts des services des personnes âgées les plus fragiles admises dans un Système intégré pour personnes âgées (SIPA) à ceux de personnes tout aussi fragiles recevant les services habituellement disponibles dans le réseau, une étude³ a montré que, dans un SIPA, les coûts d'hospitalisation de courte durée d'une personne âgée diminuaient de 5000 \$ sur une période de 22 mois, l'attente d'hébergement en hôpitaux de courte durée se réduisait de moitié et, enfin, la moyenne des coûts des services sociaux et de santé des personnes qui décédaient pendant l'expérience diminuaient de 10 000 \$. Chez les personnes seules du SIPA, les coûts d'hébergement ont été inférieurs de 14 000 \$ par personne.

Les directions à prendre et les moyens d'agir sont connus. Les effets du vieillissement de la population pourront être envisagés plus sereinement si des mesures conséquentes et pondérées sont prises dès maintenant. ●

1. OCDE, *Projecting OECD health and long-term care expenditures: What are the main drivers?*, Paris, Département des affaires économiques, document de travail, n° 477, 2006

2. Idem.

3. Béland, F., Bergman, H., Lebel, P. (et al.), « Des services intégrés pour les personnes âgées fragiles (SIPA) : expérimentation d'un modèle pour le Canada », *Revue canadienne du vieillissement*, n° 25, 2006, p. 5-24

La sécurité des aînés

Au-delà des scandales qui font les manchettes, il s'agit de comprendre les causes de la violence dont sont victimes un nombre important de personnes âgées et de mettre en place les conditions assurant leur protection et leur respect.

LOUIS PLAMONDON

L'auteur est responsable du certificat en gérontologie de l'Université de Montréal et président du réseau Vieillir en liberté <www.rifvel.org>

Les sociétés répugnent à reconnaître qu'elles sont génératrices de situations de violence, d'abus ou de négligence. Cette attitude se répercute sur les institutions et la famille, et chez les individus qui les composent, générant alors des tabous familiaux, du déni de la part des responsables et des représailles sur les témoins et les victimes de cette violence – notamment les personnes âgées.

Or, la sécurité est un besoin fondamental dans le développement de la personne. Selon Abraham Maslow (*Vers une psychologie de l'être*, Paris, Fayard, 1989), ce besoin de protection et de sécurité constitue le deuxième palier des besoins fondamentaux, après le maintien de la vie (alimentation et hygiène) et bien avant les besoins d'amour et d'appartenance. Sa satisfaction résulte en partie de la capacité de la personne à interagir avec son environnement. L'Organisation mondiale de la santé a établi, précisément, que la sécurité « est un état où les dangers, et les conditions pouvant provoquer des dommages d'ordre physique, psychologique ou matériel sont contrôlés de manière à préserver la santé et le bien-être des individus et de la communauté. »

Cet enjeu vital l'est, à plus forte raison, chez les personnes âgées dont la fragilisation due à l'âge peut être accentuée par bien des facteurs : un environnement inadéquat, une personnalité problématique, des conditions d'hébergement qui induisent à la maltraitance, une dépendance à autrui pour les besoins de base ou encore des limites cognitives qui entravent la communication.

De fait, après 65 ans, les conditions propices ou défavorables à ce besoin de sécurité peuvent considérablement varier d'un groupe d'individus à l'autre – entre hommes et femmes notamment. Par exemple, les hommes vieillissent le plus souvent en couple – 74 % sont mariés jusqu'à 85 ans. Quant aux femmes, près de 60 % d'entre elles vivent seules après 65 ans. La moitié des personnes de plus de 85 ans ont

des incapacités moyennes ou sévères, majoritairement des femmes, du fait de leur longévité plus grande.

UN PORTRAIT DE LA SITUATION

C'est en 1989, avec le rapport *Vieillir en liberté* du ministère de la Santé et des Services sociaux du gouvernement du Québec, qu'est tracé pour la première fois un portrait global de la situation des aînés à domicile et en institution. Dans la foulée de ce rapport, la question de la violence faite aux personnes âgées mobilisa divers réseaux québécois de recherche et d'intervention. Ces derniers ont ainsi contribué à réduire son incidence par le biais de l'éducation et de la prévention, tout en offrant de l'aide aux victimes. Pourtant, avec plus de 100 000 victimes au Québec, selon les estimations du National Center of Elder Abuse, les chiffres inquiètent encore.

En effet, entre 6 % et 15 % des aînés seraient victimes d'abus, selon les méthodologies d'enquête et les populations étudiées (sondages téléphoniques, répertoire de signalement sociaux, enquête dans des populations spécifiques).

Dans les établissements de soins, 80 % du personnel a été témoin d'abus psychologiques (infantilisation, chantage, intimidation et menace) et 20 % d'abus physiques (brusquerie, bousculade, rudoiement, pincement et contention injustifiée). La plupart des études en gérontologie montrent également que les personnes âgées victimes d'abus et de violence sont souvent des personnes dépendantes ou handicapées.

D'ailleurs, en novembre dernier, un rapport de la Commission des droits de la personne et de la jeunesse sur des établissements, en Beauce, confirmait la véracité de ces données. Ce rapport accablant attestait, encore une fois, l'enracinement du problème de la violence dans les lieux de soins des aînés les plus fragiles, les CHSLD, où 32 000 personnes vivent leurs derniers jours.

CAUSES ET RISQUES

Les études font consensus : l'origine des abus et de la violence se trouve souvent dans le contexte de relations conjugales et familiales (enfants, neveux, nièces, petits-enfants) difficiles impliquant un ou des parents fragilisés. Dans les familles, les risques associés à l'épuisement, le manque de préparation à soigner un parent, le refus de la charge par les proches aidants ou, encore, des conflits préexistants expliquent souvent les comportements abusifs. Notons aussi qu'une forte proportion des délits sont commis par des membres du réseau familial connus

Dans les familles, les risques associés à l'épuisement, le manque de préparation à soigner un parent, le refus de la charge par les proches aidants ou, encore, des conflits préexistants expliquent souvent les comportements abusifs.

pour avoir déjà des difficultés sur le plan mental, social, professionnel ou familial.

Le réseau Vieillir en liberté a pu identifier un certain nombre de conditions qui mettent en danger d'une manière significative les personnes âgées, accentuant leur vulnérabilité et les risques qui en découlent.

Évoquons d'abord les multiples dépendances que peuvent éprouver les aînés. D'une part, celles liées aux besoins de base que sont l'hygiène et l'alimentation – avec des risques de dénutrition, de déshydratation, de plaies et de négligences diverses. D'autre part, les dépendances à l'égard d'un grand nombre d'intervenants – avec des risques d'oubli de soins, d'erreurs de traitement, de dépersonnalisation. Bien sûr, la faible présence – ou l'absence – de la famille ou d'un représentant légal multiplie ces risques de négligence.

Il faut ensuite parler des diverses limites. D'une part, celles qu'éprouvent certains aînés dans leurs capacités cognitives et de communication – avec des risques de délaissement, d'erreurs de médication ou de soins, de brusqueries. D'autre part, les limites liées aux incapacités de déplacement – avec des risques d'isolement dans une pièce, de privation d'activités, de manque d'hygiène.

Viennent ensuite différentes attitudes possibles de la part des personnes âgées : l'opposition ou le rejet face à l'autorité des soignants – avec des risques de sanctions, de punitions, de contentions et de réactions d'agression; ou, à l'inverse, la soumission et la docilité face aux pairs et à l'autorité des soignants – avec des risques d'infantilisation, d'exploitation financière et de sollicitations sexuelles.

Enfin, parlons des possibles comportements perturbateurs, agressifs ou sexuellement dérangeants – avec des risques de sanctions diverses, de contentions chimiques ou physiques, de brusqueries ou de coups.

LES MOYENS DE PROTECTION

Une fois reconnue, la maltraitance doit faire l'objet d'une intervention professionnelle et d'un travail en réseau afin d'éviter la détérioration de la situation, l'isolement et l'aggravation de l'insécurité et de l'état de santé des personnes.

Il faut aussi continuer la promotion et le développement de diverses formes de vigilance citoyenne, telles que les lignes d'écoute pour aînés, les services d'appel de sécurité, de bottins de quartier adaptés, etc. Le Québec foisonne d'initiatives de prévention et d'intervention dans les ressources communautaires, les hébergements collectifs et les projets d'établissements.

En outre, les crimes économiques contre les aînés demeurent une source d'inquiétude. Pensons aux experts en fraudes boursières et autres qui s'approprient les épargnes de retraite (Norbourg, etc.), aux spéculateurs immobiliers qui trompent leurs clientes fragilisées, aux gestionnaires de fonds de pensions qui détournent à leur bénéfice les surplus d'actifs (Singer, Simmons, Ligue nationale de hockey),



aux démarcheurs téléphoniques ou à domicile qui utilisent toutes les tactiques pour extorquer les biens ou les comptes bancaires de personnes isolées. Encore une fois, les groupes de défense des droits et les élus ont beaucoup à faire pour définir de nouvelles mesures législatives et judiciaires pour contrer ces fraudeurs professionnels. Heureusement, les services de police sont de plus en plus conscients de cette réalité criminelle et ajustent leur organisation pour mieux y faire face. À cet égard, la direction de la police de Montréal s'est dotée, en 2006, d'un Comité de vigie pour les aînés.

La vigilance demeure toujours de mise, car ce n'est qu'en 2005 que la Cour d'appel du Québec a finalement interprété la portée de la protection, accordée par l'article 48 de la Charte des droits et libertés, à toute personne âgée contre toute forme d'exploitation. En fixant ainsi clairement les critères de l'exploitation et de la vulnérabilité – qui sont si étroitement liés en contexte de maltraitance –, ce jugement est une avancée dans les moyens de protection. Il consolide, en effet, les outils permettant d'évaluer le niveau de danger de certaines situations, en fonction des caractéristiques des personnes aînées vulnérables ou des risques associés à leur environnement – à domicile ou en institution.

Au Québec, les systèmes de protection et de surveillance dans nos établissements de soins se sont améliorés avec les visites d'appréciation et le rôle élargi du Protecteur du citoyen. Une certaine volonté de transparence dans la gestion de la qualité des services rendus et l'humanisation des soins s'affirment de plus en plus chez tous les acteurs concernés : ministère, gestionnaire d'établissement et communautés d'intervenants. Une véritable politique de soutien aux proches aidants serait, évidemment, un atout essentiel dans cette quête des conditions d'une fin de vie digne et heureuse pour nos aînés. ●

Claire Beaugrand-
Champagne, Roger
Robillard, *Des gens
de mon quartier*,
Montréal, 2003

Le soutien des familles

Une perception divergente des responsabilités qui incombent aux familles ou au personnel des services sociaux et de santé peut créer des tensions, au détriment des véritables besoins des personnes âgées.

JEAN-PIERRE LAVOIE

L'auteur est chercheur au Centre de recherche et d'expertise en gérontologie sociale du Centre de santé et services sociaux (CSSS) Cavendish.

Tout au long des années 1960 et 1970, on a pu croire que les familles se désintéressaient de leurs parents âgés et qu'elles les abandonnaient. Si cette perception persiste de nos jours, l'importance et la fidélité des solidarités familiales à l'égard des parents âgés sont maintenant mieux reconnues. Lorsque ces derniers présentent des incapacités, les membres de la famille constituent souvent, et de loin, la principale source de soins. C'est d'ailleurs ce qu'observent plusieurs études récentes menées au Québec, en France et dans d'autres pays européens. Cette responsabilité familiale est également reconnue par le gouvernement du Québec qui – à l'instar de plusieurs autres gouvernements – en fait d'ailleurs la pierre d'assise de nos politiques en la matière.

Jusqu'à la première politique de services à domicile mise en place en 1979, le gouvernement ignorait à peu près totalement les familles dans les soins aux personnes âgées. Or, en 1985, le ministère des Affaires sociales (selon l'appel-

lation de l'époque) commence à affirmer que les familles sont les premières responsables du maintien à domicile des personnes âgées dites en perte d'autonomie. Cette prémisse prévaut encore largement de nos jours. Certes, la politique de soutien à domicile de 2003 introduisait l'idée d'un engagement « volontaire » des familles mais, faute de moyens, celle-ci demeure largement inappliquée.

Cette notion de responsabilité première des familles dans le maintien à domicile est largement répandue chez les intervenants des services à domicile des CLSC. En effet, pour la grande majorité d'entre eux, les familles sont responsables d'offrir à leurs vieux parents l'ensemble des soins requis par leur état : entretien ménager, préparation de repas, soins personnels d'hygiène, jusqu'à certains soins infirmiers ou de réadaptation de nature professionnelle (injections, changements de pansements, supervision d'exercices, manipulations). Les membres de la famille apparaissent alors comme des aides-soignants que les services publics soutiendront – ou pourront éventuellement relayer pour les soins qu'ils ne sont pas ou plus en mesure de dispenser.

DÉFINIR LES RESPONSABILITÉS

Cette vision des responsabilités familiales, si elle pose question, a au moins le mérite de nous amener à tenter de les circonscrire. En effet, au-delà de l'affirmation générale voulant que les familles soient responsables de prendre soin de leurs parents âgés, il importe de préciser le véritable domaine et les limites de ces responsabilités. Comme nous venons de l'indiquer, les professionnels de la santé ont tendance à les définir très largement. Si elles englobent l'ensemble des tâches de soin, c'est donc seulement l'épuisement des familles qui deviendra le déclencheur du transfert d'une partie de ces responsabilités vers les services publics et les professionnels. Les familles engagées dans le soin et la population en général partagent-elles cette vision séquentielle de la responsabilité? Rien n'est moins certain.

L'engagement des familles est marqué du sceau de l'obligation. Les échanges de services, de biens et d'affection qui s'accroissent, au cours des années, au sein du réseau familial, induisent chez ses membres un sentiment de dette et de responsabilités réciproques. Ce sentiment est particulièrement fort, chez les enfants, à l'égard de leurs parents qui leur ont donné la vie et qui ont pris soin d'eux. On sent devoir rendre à ses parents – et parfois aussi à un conjoint ou à un grand-parent – l'amour,

Claire Beaugrand-Champagne, Louise et Hélène, Ville de Laval, 2004



l'attention et les soins reçus au fil des années. Ce devoir de rendre, on se l'assigne généralement à soi-même. Il demeure toutefois largement indéterminé, d'une part, et il doit se concilier avec les autres engagements et l'autonomie personnelle, d'autre part. Considérons ces deux aspects.

De quoi est-on au juste redevable? Une enquête¹ portant sur les valeurs et les attitudes concernant les responsabilités à l'égard des parents âgés permet de préciser la conception que l'on se fait de ce qui doit être rendu. Menée auprès de trois générations de Québécois (18-30 ans, 45-59 ans et 70 ans et plus), ainsi qu'auprès de familles qui prennent soin d'un parent âgé, cette recherche fait état d'une perception largement répandue voulant que la famille doit d'abord être présente et accompagner le parent âgé dans sa maladie et dans ses pertes d'autonomie. Cela implique de visiter le parent, l'encourager, le stimuler, le consoler, le sortir pour des visites ou diverses activités sociales. Ces responsabilités exigeraient également une bonne connaissance de l'état de santé du parent, de son évolution, de son pronostic.

À partir de cette conception des choses, on comprend que des membres du réseau familial en viennent à observer leur parent, allant parfois jusqu'à l'épier. Ils le questionnent sur son état, ils multiplient les appels téléphoniques et les visites. Ils l'accompagnent aux rendez-vous médicaux et à l'hôpital pour s'assurer que les professionnels de la santé aient le portrait exact de la situation et pour s'assurer de voir venir les problèmes. Par ailleurs, les familles se sentent également investies du mandat de protéger l'identité personnelle et la dignité du parent. Les proches tentent ainsi de le garder le plus longtemps possible chez lui, de maintenir ses routines, ses habitudes, parfois même de dédramatiser son état, voire de le lui cacher afin de préserver son image de soi.

Toutefois, pour la grande majorité des répondants à notre enquête, il ne revient pas aux membres de la famille de préparer des repas, de s'occuper de l'hygiène et, *a fortiori*, de donner des injections ou de changer des pansements. Donner le bain ou des soins médicaux à ses proches peut être l'occasion de proximité, mais peut justement représenter pour certains une atteinte à l'intimité de leur parent. Ceux qui prodiguent ces soins peuvent alors avoir l'impression de troubler ou de pervertir la relation parent/enfant adulte. Ceux qui les reçoivent peuvent aussi y éprouver une confrontation trop forte à l'image de leur dépendance.

Les proches aidants considèrent également que prendre soin d'un parent âgé ne devrait pas se faire au détriment

des autres membres de sa famille. De plus, pour près d'un répondant sur dix, il n'est pas question d'envisager déménager, réduire son temps de travail, voir son état de santé se détériorer ou encore négliger ses propres enfants pour s'occuper d'un parent âgé. Une exception est notable cependant: la responsabilité des conjoints, elle, connaît peu de limites. En effet, l'engagement marital semble toujours inconditionnel.

DONS ET RÉCIPROCITÉ

Les personnes âgées apparaissent particulièrement réticentes à attribuer de larges responsabilités à leurs descendants. Si les enfants conçoivent avoir une dette importante envers leurs parents, il n'en demeure pas moins que s'ils leur offrent des soins importants, ces derniers peuvent développer une impression de déséquilibre et un sentiment d'absence de réciprocité.

Or, ce sentiment d'équilibre et de réciprocité dans les échanges est essentiel si l'on veut maintenir son autonomie et ne pas tomber dans la dépendance. Les parents âgés préfèrent donc que leurs enfants s'occupent d'abord d'eux-

mêmes et de leurs propres enfants. Par ailleurs, les soins des proches peuvent être ressentis, par certains, comme de l'ingérence. En effet, plusieurs personnes âgées désirent préserver leur intimité et leur pouvoir de décision sur leur vie. Les enfants, de leur côté, se sentent souvent peu légitimés de prendre des décisions pour leurs parents. Cette préservation de l'intimité et de l'autonomie explique également pourquoi les personnes âgées sont parfois réticentes à recourir à des services de soutien professionnels. Toutefois, à choisir, plusieurs vont finalement préférer le soutien de personnes étrangères, probablement parce que ce dernier est plus facile à interrompre que celui d'un proche si l'on se sent trop envahi.

Prendre soin de parents âgés met donc en jeu la complexité des liens familiaux. Cela soulève les contradictions entre l'engagement et la solidarité, d'une part, l'intimité et l'autonomie, d'autre part. Les services publics ont, dès lors, un rôle d'équilibrage, de conciliation entre ces valeurs qui s'entrechoquent. Pour la grande majorité des familles, ces derniers ont donc une grande responsabilité dans le soin aux parents âgés. Si les décideurs et les acteurs de ces services considèrent, au contraire, que ce sont les familles qui sont les premières responsables et que l'on doit intervenir uniquement en dernière instance, ils ne jouent pas leur rôle de conciliation. Dans ce jeu de renvoi des responsabilités, il est clair que l'État québécois et ses organismes de prestation de services ne sont pas au diapason de la population. Comment notre gouvernement réagira-t-il? Laissera-t-il au secteur marchand, comme il le fait maintenant, le rôle de répondre aux besoins des familles – du moins à celles qui ont les moyens d'y recourir? ●

Au-delà de l'affirmation générale voulant que les familles soient responsables de prendre soin de leurs parents âgés, il importe de préciser le véritable domaine et les limites de ces responsabilités.

1. Guberman, N., Lavoie, J.-P. et Gagon, E., *Valeurs et normes de la solidarité familiale: statu quo, évolution, mutation?*, CSSS Cavendish – CAU, 2005.



Claire Beaugrand-
Champagne,
Chambre du foyer
Saint-Rosaire,
Disraëli, 1972

Vieillir en croyant

GREGORY BAUM

L'auteur est théologien

Je ne suis pas étonné de voir que la vieillesse change la relation à Dieu pour bien des croyants. En effet, lorsqu'on a toute sa force et que tout va bien, il faut souvent faire un effort pour se souvenir de Dieu. C'est la souffrance des autres et la misère imposée à la multitude qui nous font mal et nous poussent à la prière.

En vieillissant, on expérimente toutefoix autrement la vie quotidienne. On ressent sa fragilité, on expérimente le déclin de ses forces, on perd de l'efficacité et on se résigne aux petites douleurs qui traversent le corps. Même si on garde une certaine santé, qu'on continue son travail et qu'on reste fidèle à ses engagements, la vieillesse affaiblit. Dans cette situation, bien des croyantes et croyants s'en remettent à Dieu comme la force qui leur permet de vivre. De fait, lorsqu'on vieillit, on souhaite se sentir soutenu, animé d'une énergie qui ne vient pas de ses propres os fatigués. On se dit que vivre, c'est un peu comme nager : on fait des mouvements pour flotter, mais on sait que c'est aussi l'eau qui nous porte.

Une tentation qui accompagne souvent la vieillesse, c'est de faire de son propre déclin physique la clé pour interpréter ce qui se passe dans le monde. On devient alors excessivement sensible à la fragilité de tout projet humain, on est tenté de croire que toute réalisation est

vouée à la mort, et on se méfie facilement de l'enthousiasme des jeunes qui croient encore à un monde meilleur. Pour surmonter cette tentation, on se rappelle l'énergie de Dieu qui ne se fatigue pas et qui rend forts les faibles. C'est le vieux saint Augustin, je crois, qui se consolait dans la jeunesse éternelle de Dieu.

Être croyant ne veut pas dire que l'on n'a pas besoin de se défendre contre la peur. Les vieux ont peur de la maladie qui les rend infirmes, dépendants et souffrants dans leur corps. On se voit déjà dans un lit d'une maison de retraite, sachant qu'alors commence un nouveau combat spirituel dont les dimensions sont difficiles à cerner. Pour surmonter cette crainte, on se tourne vers Dieu : la prière habite leur cœur comme, peut-être, ils ne l'ont jamais expérimenté dans leur jeunesse.

Qu'est-ce que signifie pour les croyants âgés la promesse de la vie éternelle? Sachant que dans les pays pauvres la longévité se réduit à 45 ans ou plus jeune encore, bien des croyants âgés des pays riches considèrent leur longue vie comme un privilège. Se sentant bénis, ils sont prêts à s'endormir en Dieu. Mais il ne faudrait pas qu'ils oublient que la promesse de la vie éternelle s'adresse aussi – et peut être d'abord – aux foules immenses de gens qui meurent jeunes, tués par la faim ou massacrés dans des guerres et génocides, fauchés avant même d'avoir pu réaliser les potentialités que Dieu leur avait données. Car, dans la résurrection du Christ crucifié, Dieu a réhabilité tous les persécutés et les opprimés de l'histoire.

La beauté de vieillir

La vieillesse est beaucoup plus qu'une donnée démographique ou un coût social, c'est surtout un parcours qui varie selon les regards, le sien et celui des autres.

MARC CHABOT

Nous sommes une dizaine dans la salle du conseil municipal de Petite-Vallée. Nous sommes dans les ateliers d'écriture de chansons. Début juillet. L'été gaspésien bat son plein. Nous commençons chaque atelier de la même manière: nous écoutons quelques chansons avant de partir écrire.

Ce matin, une jeune fille m'a demandé s'il était possible d'écouter la chanson *Le temps qui reste* de Jean-Loup Dabadie et Alain Goraguer. Chanson que l'on retrouve sur l'album *Autour de Serge Reggiani* (2002). Elle ne sait pas qu'il s'agit probablement de la dernière chanson enregistrée par Reggiani. Dans *Le temps qui reste*, on retrouve un Reggiani à la voix rauque, brisée. Il récite plus qu'il ne chante. Une voix brûlée, la voix de la fin, la voix de celui qui ne peut plus chanter:

Je veux jouer encore

Je veux rire des montagnes de rires

Je veux pleurer des torrents de larmes

Je veux boire des bateaux entiers de vin de Bordeaux et d'Italie

Et danser, crier, voler, nager dans tous les océans

J'ai pas fini, j'ai pas fini.

Je regarde les visages. Des larmes. Du sérieux. Un silence lourd. La beauté de la tristesse. Une chanson n'est pas seulement une émotion, mais l'émotion fait son travail dans les êtres. L'homme qui chante est mort quelques mois plus tard. Il raconte ici le temps qui reste. Il rêve le temps qui reste.

Vient un jour où la chose est claire: le temps nous manque. C'est une certitude. Tout ce qui reste à faire ne sera pas fait. Ce qui importe doit être entrepris sans délai. Même en réduisant ce qui reste à faire, rien ne prouve que nous y arriverons.

C'est la vieillesse qui commence. Le dernier salut à l'humanité. Sartre qui dit à Simone de Beauvoir: «Si je comprends bien c'est la cérémonie des adieux qui commence...»

C'est cela le début de la vieillesse. Apprendre à choisir, apprendre à sélectionner, apprendre à boire, à manger, à courir, à travailler, à se reposer. Ménager son temps pour l'essentiel. Se donner avec autant d'ardeur, mais sans s'éparpiller.



La vieillesse est un système de signes. En soi et hors de soi. Un système de signes sur le corps et dans l'âme de l'être. Dans la culture, le vieillissement se manifeste surtout par la nostalgie. *Elvis Story* peut en être une manifestation permanente. Une manière de revivre sa jeunesse, de retrouver le bon temps. L'âge des séductions au Pepsi et aux Jos Louis. Les machines à boules, les banquettes arrière des voitures. Ce pourrait être les Beatles. *All my loving* ou *With a little help from my friends*. L'amour des groupes, l'amour en groupe et la mort tragique de John Lennon.



Il y a un réel plaisir à raconter. Or, pour raconter, il faut un public. Il faut des plus jeunes que soi pour écouter. Alors, on fabrique sa légende. On invente encore, mais il s'agit avant tout de revivre parce que revivre, c'est encore vivre.

Oui, la vieillesse est un système de signes. Déjà ceux qui sont jeunes fabriquent des signes. Il faut les voir. Il faut les entendre. Ils n'ont pas vingt ans et déjà ils commencent à inventer leur histoire d'écoles secondaires.

Il vient un temps où l'on se sent vieillir. Ce n'est pas toujours un drame. Pas encore. Mais quelque chose se produit dans le corps et dans l'être, quelque chose d'un peu confus. On ne peut pas encore parler d'une certitude. On a beau le dire, il n'est pas évident que la chose soit entendue par les autres. Tout est négation de l'âge en ce monde. On appelle l'éternité toujours et on croit la croiser partout. On veut la croiser partout. Tout est négation de la vieillesse en ce monde. L'apologie de la jeunesse est une forme terrible de terrorisme.

Partout autour de vous on nie. Mais non, vous êtes encore jeune. Cela ne se voit pas que le temps passe. Mais non, vous avez encore du temps pour vous. Il faut en profiter, il faut jouir, il faut jouer le jeu du faire semblant qui est justement le jeu de la jeunesse. Ce terrorisme est quotidien. Il n'a même plus besoin des autres pour exister. On peut l'avoir intégré complètement.



Il y a un réel plaisir à se souvenir. Il suffit d'observer les personnes âgées retrouvant soudainement le bonheur d'avoir été, dévoilant même des secrets sur la vie qu'on n'osait pas imaginer. Comme s'il devenait moins important de protéger les autres ou même de se protéger.

Le vieillissement est une affaire quotidienne qui ne se vit pas au quotidien. L'être vit, puis il ramasse ce vécu en his-

L'auteur est professeur de philosophie au Cégep F.-X.-Garneau de Québec

toire. Il peint le tableau de sa vie. Il s'installe dans l'histoire, la sienne d'abord, puis celle de sa famille, de sa société. Il narre tout autant son bonheur que son malheur, ses inclusions et ses exclusions. Il trouve et retrouve. Il signe son livre des souvenirs.



Vieillir, c'est faire l'apprentissage des valeurs. Se familiariser non seulement avec son âge, le temps qui passe, mais avec l'âge des autres, des plus jeunes et des plus vieux. Découvrir qu'il y a des valeurs qu'on ne peut pas imposer à un jeune et d'autres qui ne sont plus pensables pour nous. Oui, le temps passe et avec lui notre regard sur le monde et les autres.

Il y a des éloges de la vieillesse qui pourraient s'écrire, mais aussi des manifestes contre cette supposée supériorité du regard sur le passé. Les confusions sont énormes actuellement. Tout est à construire, tout est à repenser, tout est à relativiser. Cette situation n'est pas sans semer une immense confusion en nous. Il y a des excitations que nous ne pouvons plus avoir. Il est un stoïcisme qui cache la peur de penser. Nous nageons entre deux questions fondamentales. Est-ce que la vérité existe? Et qu'est-ce que la vérité?

Puis, on voudrait bien que l'on se souvienne. On voudrait bien que l'on reconnaisse que nous avons été. Il suffit de voir toutes ces manifestations de nostalgie actuellement. Des chanteurs, des comédiens, des chefs d'entreprise, tout le monde se félicite d'avoir été, d'avoir construit, d'avoir existé, d'avoir participé à la fabrication du monde. Nous entrons, et pour plusieurs années, dans l'ère du mérite. Nous entrons dans cette phase où une génération nombreuse va se congratuler, se dire les mots qu'il faut, se don-

Vieillir, c'est s'offrir le luxe de penser encore plus que jamais la beauté dans la simplicité des choses et des êtres.

ner les trophées qu'elle n'a pas encore reçus. Je serais jeune que je serais un peu découragé de voir ce monde se dire des bons mots pour cacher les maux du monde.



Peut-être qu'il nous faudrait maintenant des états généraux de la vieillesse, pas seulement pour parler de l'état de santé d'une génération. Il faudrait réapprendre la « fragilité » de l'esprit des hommes et des femmes. Il faudrait repenser le monde dans lequel nous sommes. Il faudrait entrer plus profondément dans nos humanités pour en comprendre l'importance et le sens.

La poésie et la littérature peuvent encore guérir l'âme de l'être. Toute notre culture aurait besoin d'un immense chantier de valorisation. Les milliers de personnes qui prendront prochainement leur retraite pourraient s'y mettre, pourraient offrir au monde le meilleur de leur humanité.

Vieillir, ce n'est pas simplement entrer dans le monde des dépenses, c'est ouvrir encore davantage son regard et oser affronter ce qui reste à faire pour que le monde soit un lieu d'humanité. Nous en sommes très loin pour le moment.



Vieillir, c'est se donner le droit de regarder ailleurs. Ouvrir les yeux. S'offrir le temps d'entrer en humanité encore plus radicalement qu'avant. C'est un combat qu'il faudra mener si nous avons aimé ce monde et si nous voulons voir le meilleur de lui exister encore. Vieillir, c'est s'offrir le luxe de penser encore plus que jamais la beauté dans la simplicité des choses et des êtres. Prendre le chemin de l'humanisme. Approfondir tout ce qui ne pouvait pas être approfondi pendant toutes ces années perdues au service de ce qui n'était pas tout à fait nous.



Cette plénitude espérée

HÉLÈNE CHÉNIER

On s'appauvrit avec les années. On perd de la résistance, de la force, des amis, des parents. La mémoire fléchit, le mal nous tenaille... Seule la richesse de nos expériences demeure. Pour mieux déceler leur sens et faire qu'elles puissent servir, il faut apprendre à les lire. Il faut décoder sa propre histoire que l'on tricote au quotidien et, pourquoi pas, se la raconter à soi-même?

Au cours de ma longue vie fort bien remplie, quelle révélation ai-je reçue? Qu'ai-je compris? Quelle amande ai-je goûtée en brisant la noix? Peut-être que Dieu se révèle à

moi lorsque, en relation avec une communauté et assistée de l'Esprit, je lis, décèle, interprète mes expériences. Ainsi, dès que je touche à ma condition humaine, je touche à la mystérieuse transcendance qui loge en moi.

Mon existence fut une gratuité. L'être humain, tout comme la Création, ne sont pas de l'ordre de la « nécessité ». Ils sont le fruit d'un éclatement, d'une explosion, d'un épanouissement gracieux. Mon existence n'a pas été demandée. Elle m'a été offerte et, je l'espère, la plénitude de la vie me sera un jour donnée de la même façon : comme une bénédiction, un don... Cette prise de conscience, au soir de l'existence, à l'heure des dessaisissements et des besoins de nourriture et d'eau en pays souvent désertique, me reconforte pour le reste du chemin.

Une question lancinante, incontournable, demeure toutefois : qu'est-ce qui m'attend?

L'auteure, éducatrice et directrice d'écoles à la retraite, a milité dans de nombreux groupes sociaux, syndicaux et ecclésiastiques.



Claire Beaugrand-
Champagne, *Véronique*,
85 ans, Montréal, 1995

« L'homme d'aujourd'hui se promène muselé et manchot dans un palais de mirage. Parfois, tout de même, un pavé vole dans une vitrine et un jeune corps se rue sur les fruits défendus! »

Tout autour de « ce jeune corps », j'imagine quelques vieux qui sourient ou qui applaudissent, parce qu'ils savent que nous avons tous été floués par les mirages et qu'on continue de nous en fabriquer encore et encore. Des vieux qui se seront mis au service de l'humanité – enfin!

1. Michel Tournier, *Des clés et des serrures, images et proses*, Éditions du chêne, 1979, p. 26.

Devenir vieux. Rester jeune. Cessons de parler de ce que nous ne sommes pas et tentons de nous approcher de ce que nous sommes. Devenir vieux, c'est courir la chance de parler de soi autrement. Devenir autre. Devenir tout en s'éloignant d'une fausse nostalgie de la jeunesse. Le regard des jeunes sur les vieux ne peut pas changer si le regard des vieux sur les jeunes ne change pas. Il est bon d'abolir l'âge qui nous enferme toujours dans une catégorie. Il est bon de penser autrement la vieillesse. Il est bon de penser la jeunesse, même pour un mourant qui sait qu'il peut aider encore les autres à vivre.

Fernand Dumont, homme habité par l'Esprit que j'ai eu le bonheur de croiser sur ma route, écrivait, aux toutes dernières pages de ses mémoires et quelques semaines avant de mourir: « De l'heure où il faudra tout quitter au mythique pays de l'enfance, le retour en arrière est impossible. Néanmoins, demeure peut-être encore quelque secret à découvrir et que Nicodème, lui aussi vieillissant, était venu chercher auprès de Jésus à la tombée de la nuit. "Il faut naître à nouveau", lui confia le Christ. Nicodème objecta: "Comment un homme peut-il naître, une fois qu'il est vieux? Comment cela peut-il se faire?" Jésus lui dit: "Tu es maître en Israël et tu ignores ces choses?" Oui, il y a beaucoup de choses qu'ignorent les intellectuels et qu'on ne trouve pas dans les livres, ceux qu'on fréquente et ceux qu'on écrit. Pour renaître sans doute faut-il renoncer à faire de son existence, par le souvenir ou par l'anticipation, une

belle écriture, un bel ensevelissement... Et espérer que Dieu donnera à sa vie la plénitude que, de soi-même, on a désespéré d'atteindre » (*Récit d'une émigration*, Boréal, 1997, p. 265).

Ce témoignage de Dumont, que je ne peux relire sans émotions, me parle du don que nous attendons tous pour combler ce manque, cette béance dont nous sommes faits. Il me parle de l'immense désir de vie et de bonheur qui, tel un Souffle irrépressible en nous, traverse la fragile chair de notre humanité...

Ainsi reconfortée pour poursuivre mon chemin, mieux avertie de l'issue de la route, je souhaite garder l'espérance et l'amitié de ceux et celles qui, à leur façon, témoignent pour moi de l'essentiel: un Dieu aimant et bienveillant m'attend...



Claire Beaugrand-
Champagne,
*Thérèse Mac Guire
et l'un de ses chats,*
Montréal, 1974

Vieillir, c'est découvrir qu'il y a quelques questions qui demeurent et en jouir, des questions. Toutes celles qui n'ont pas de réponses, toutes celles qui continuent de nous habiter et que nous n'avons pas pris le temps de penser autrement qu'avec les clichés de ce monde. Des questions qui touchent l'être dans sa qualité d'être. Des questions qui

Tout ce que l'on peut dire de la vieillesse, c'est qu'on ne l'a pas vue venir. Soudain, elle est dans le regard des autres. D'une certaine manière, c'est l'autre qui fixe notre âge et nous le lui rendons bien.

font grandir les autres. Des questions que l'on peut poser devant les autres, avec les autres, contre les autres parfois.



Tout ce que l'on peut dire de la vieillesse, c'est qu'on ne l'a pas vue venir. Soudain, elle est dans le regard des autres. D'une certaine manière, c'est l'autre qui fixe notre âge et nous le lui rendons bien.

Cet autre qui me fait sentir ma cinquantaine alors que nous étions à jouir de vivre, cet autre qui me vouvoie pour signifier l'éloignement, cet autre qui me fait voir que ma vie se conjugue maintenant davantage au passé.

Allez dire aux vieux qu'il est encore temps pour eux d'entrer en humanité. Plusieurs l'ont très bien compris. Ils embellissent le monde de leurs mots, de leur histoire. Ils donnent au temps tout son sens. Ils vivent mieux, plus libres même dans la souffrance. Ils nous font voir que tout cela en valait la peine. De cela, il faudrait les remercier. ●

POUR PROLONGER LA RÉFLEXION

LIVRES

- BREEMEN, Pierre G. van, *Le don de vieillir*, Montréal, Bellarmin, 2006.
- Conseil consultatif national sur le troisième âge, *Vieillir pauvre au Canada*, Ottawa, Santé Canada, 2005.
- D'AMOURS, Martine et LESEMANN, Frédéric, *Vieillesse au travail, emploi et retraites*, Montréal, Saint-Martin, 2006.
- DE ROSNAY, Joël, SERVAN-SCHREIBER, Jean-Louis (et al.), *Une vie en plus: la longévité, pour quoi faire?* Paris, Seuil, 2002.
- GAUTHIER, Roger, *La grâce de vieillir*, Ottawa, Novalis, 2006.
- LAVOIE, Jean-Pierre, *Familles et soutien aux parents âgés dépendants*, Paris, L'Harmattan, 2000.
- HENRARD, Jean-Claude, *Le défi du vieillissement*, Paris, La Découverte, 2002.
- ROCHFORT, Robert, *La retraite à 70 ans*, Paris, Belin, 2004.
- TOWNSON, Monica, *Réduire la pauvreté parmi les femmes âgées: le potentiel des politiques en matière de revenu de retraite*, Ottawa, Condition féminine Canada, 2000, disponible en ligne: <www.cfc-swc.gc.ca/pubspr/0662659271/200008_0662659271_1_f.html>.

REVUE

- BEAUSOLEIL Julie et LESEMANN, Frédéric, « Les emplois "post-carrière" aux États-Unis: un bilan des connaissances », *Retraite et Société*, CNAV, n° 42, 9-43, 2004.
- Revue canadienne du vieillissement*, Association canadienne de gérontologie, Queen's University, Toronto.

SITES

- <www.55ans.info.gouv.qc.ca>.
- <www.aqdr.org>: Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées.
- <www.fadoq.org>: Fédération de l'âge d'or du Québec.
- <www.globalaging.org>.
- <www.mumi.org/vieillir/fr>: exposition virtuelle sur le vieillissement.
- <www.riq.ca>: Réseau des aînés du Québec.

ACCUEIL DES SANS-PAPIERS

La proximité de la frontière mexicaine n'a pas empêché le maire de National City, Nick Inzunza, de déclarer sa ville «sanctuaire» pour les sans-papiers. Désormais, tout immigrant peut venir dans cette ville californienne, à 15 km du Mexique, sans être inquiété par les autorités locales. Cette déclaration a suscité des critiques des groupes anti-immigrés et des manifestations d'appui ou d'opposition dans cette localité frontalière jusque-là sans histoire.

VIOLENCE FAITE AUX FEMMES

Statistique Canada et les différentes ministères de la Condition féminine au niveau fédéral, provincial et territorial du Canada ont publié un rapport intitulé *Mesure de la violence faite aux femmes*. Ce rapport présente de nouvelles données sur l'étendue et la gravité de la situation au Canada. Il s'agit d'une mise à jour d'un premier rapport paru en 2002, *Évaluation de la violence contre les femmes: un profil statistique*. Il contient aussi de nouvelles données sur le harcèlement criminel, les peines imposées aux auteurs de violence conjugale, l'utilisation des services aux victimes, les femmes autochtones et les résidentes des territoires. Le rapport complet est disponible sur le site de Statistique Canada <www.statcan.ca/francais/research/85-570-X1F/85-570-X1F2006001.pdf>.

PRIX LITTÉRAIRES

La poète Hélène Dorion a reçu le Prix du Gouverneur général 2006 pour son recueil *Ravir: les lieux*. Plusieurs de ces poèmes ont été publiés une première fois dans *Relations* alors qu'elle était l'auteure d'une de nos chroniques, en 2002-2003. Par ailleurs, Pascale Quiviger qui a également collaboré à une chronique littéraire de *Relations* l'an dernier, a fait partie des cinq finalistes du Giller Prize 2006 pour la traduction anglaise de *Le cercle parfait*, publié en 2004. Ce prestigieux prix littéraire canadien vise à souligner le travail des auteurs d'œuvres de fiction. Parmi les autres finalistes figurait aussi Rawi Hage (*De Niro's Game*), qui a été l'artiste invité de *Relations* dans le numéro de novembre 2003. Mentionnons également que Lino, un collaborateur régulier de *Relations*, a été finaliste aux Prix littéraires du Gouverneur général 2006, dans la catégorie Jeunesse, pour ses illustrations du livre *Les cendres de maman* (texte de Lolita Séchan, éd. Les 400 coups).

PAUVRETÉ QUÉBÉCOISE

Le taux de faible revenu des familles de la région de Montréal a atteint, en 2004, un sommet historique: 17,1%. Le nombre d'enfants vivant dans des familles à faible revenu est passé de 92 570 à 99 750, soit 7180 enfants de plus qu'en 2000. En proportion, c'est 28,5% des enfants de la région de Montréal. Des hausses importantes ont été également enregistrées dans les régions du Centre-du-Québec et de l'Estrie. En revanche, le nombre a diminué d'environ 10% dans les régions du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (Source: Institut de la statistique du Québec, 2006).

MARIAGE GAI

Le parlement sud-africain vient d'adopter une loi autorisant les mariages entre personnes de même sexe, faisant ainsi de l'Afrique du Sud le premier pays africain à autoriser le mariage gai et le 5^e au monde après les Pays-Bas (2001), la Belgique (2003), l'Espagne (2005) et le Canada (2005). La loi a été approuvée par 230 voix contre 41. Elle reconnaît «l'union volontaire de deux personnes, célébrée et enregistrée comme un mariage ou une union civile». Elle ne précise pas s'il s'agit de couples hétérosexuels ou homosexuels. Elle prévoit également une clause qui permet aux officiers d'état civil de refuser de célébrer un mariage entre personnes de même sexe en invoquant «l'objection de conscience».

THÉOLOGIE ET SOLIDARITÉS

Le Forum québécois théologie et solidarités s'est tenu à Montréal du 10 au 12 novembre dernier. Plus de 150 personnes ont échangé sur les résistances au néolibéralisme et les projets de société alternatifs ainsi que sur les diverses visions de Dieu qui en émergent, mettant ainsi en pratique une théologie contextuelle. Dans l'esprit des forums sociaux, ce forum s'est assuré une participation équilibrée entre les hommes et les femmes provenant d'organismes chrétiens engagés socialement. Il a été organisé conjointement par le CETECQ (le Centre de théologie et d'éthique contextuelle québécoises) et le ROJEP (le Réseau œcuménique justice et paix)



La Turquie sur le seuil de l'Europe

L'adhésion de la Turquie à l'Union européenne devrait dépendre d'abord et avant tout de son aptitude à respecter les critères d'admission; elle inquiète toutefois une proportion croissante d'Européens, qui y voient un risque pour l'existence même de l'Union.

JEAN-FRANÇOIS THIBAUT

L'auteur est professeur au Département de science politique de l'Université de Moncton

L'Empire ottoman a longtemps été sous influence occidentale – dès l'époque des réformes du Tanzimat entre 1839 et 1876 et de manière encore plus marquée par la suite. Tant la géographie que l'histoire du pays sont aujourd'hui largement indissociables de celles de l'Europe. À tel point d'ailleurs que le père du concept de « choc des civilisations », Samuel Huntington, peinait, il y a quelques années, à situer le cas de la Turquie – dont la population est musulmane à 95 % – entre le monde islamique et le monde occidental.

Membre fondateur du Conseil de l'Europe en 1949 et de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) en 1973, membre de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) depuis 1952, la Turquie – dont plus de la moitié des échanges commerciaux se font avec l'Europe – a signé un accord d'union douanière avec l'Union européenne (UE) en 1996. Pourtant, elle demeure le seul pays à l'avoir fait sans en devenir ensuite membre.

PLUS DE QUARANTE ANS D'EFFORTS

État formellement laïc mais de culture musulmane, la Turquie est dirigée depuis 2002 par un parti islamique considéré comme modéré, l'Adalet ve Kalkinma Partisi ou AKP (Parti de la justice et du développement). Après plus de 40 ans d'efforts infructueux pour joindre l'UE, la Turquie est finalement candidate à l'adhésion depuis décembre 1999 et elle est officiellement engagée dans les négociations entourant cette adhésion depuis octobre 2005. Aux yeux de ses partisans, l'adhésion de la Turquie à l'UE constituerait, pour ainsi dire, la suite logique de cette relation privilégiée. Pourtant, tout n'est pas joué pour la Turquie, loin de là.

Les négociations, qui avancent à pas de tortue, s'étaleront sur une dizaine d'années au moins – sans aucune garantie de succès, puisqu'elles restent « ouvertes » et peuvent être suspendues à tout moment. De plus, les enjeux de l'adhésion vont bien au-delà de ce à quoi les États candidats sont généralement soumis – notamment quant aux critères politiques relatifs aux garanties entourant l'état de droit, la démocratie, les droits de la personne, la liberté d'expression, le contrôle de l'armée et la protection des minorités.

Si tout laissait d'abord présager que la Turquie serait sujette aux mêmes critères que les autres États candidats, le cadre de négociation adopté par le Conseil de l'Europe, en octobre 2005, stipule en effet qu'une « clause de sauvegarde permanente », limitant le déplacement de population et l'aide structurelle dont elle pourrait bénéfi-

cier, pourra être envisagée de manière à éviter de perturber le marché et l'économie de l'UE. Le poids représenté par la Turquie sur le budget communautaire serait en effet très important, surtout si l'on tient compte de la population et de la taille du territoire à aménager. Le cadre de négociation insiste également sur le fait que la candidature de la Turquie sera étudiée en regard de « la capacité d'assimilation de l'Union » et que la date de lancement et de clôture des négociations sur les différents chapitres sera déterminée indépendamment, c'est-à-dire l'un après l'autre.

DE PROFONDS DÉBATS

Certes, l'on peut admettre que la Turquie – qui représente plus ou moins l'équivalent des 10 États qui ont intégré l'UE en mai 2004 en termes démographiques et économiques – constitue un cas particulier et, par conséquent, que son adhésion soulève des défis spécifiques. Force est toutefois de reconnaître que, contrairement à ce qui se sera passé dans la plupart des processus d'adhésion antérieurs, la perspective de l'adhésion de cet État – qui partage ses frontières avec l'Arménie, la Géorgie, l'Iran, l'Irak et la Syrie – soulève des débats de plus en plus animés, aussi bien au sein des classes politiques que dans l'opinion publique européenne.

C'est que ces défis se doublent, dans le cas turc, de divers enjeux. Il y a d'abord l'enjeu historique que représente l'épineux dossier de la reconnaissance du génocide arménien par l'État et la société turcs. Ensuite, sur le plan politique, il y a la question kurde et le contentieux chypriote (nous y reviendrons). Enfin, sur le plan social et culturel, la perspective d'intégrer un pays majoritairement musulman suscite, chez une partie des citoyens de l'UE, un refus de renoncer à la re-





certaines opposants à l'adhésion de la Turquie n'hésitent guère à exploiter – pourrait à tout moment signifier une suspension des négociations, notamment en ce qui concerne les 8 chapitres liés à l'union douanière. Avec l'approche des élections de 2007, il est peu probable de voir la Turquie revoir fondamentalement son attitude à cet égard.

UN NATIONALISME PROBLÉMATIQUE

Or, au-delà de cette question épineuse, d'autres questions mettent en lumière qu'une partie du problème que pose l'adhésion de la Turquie tient à la nature même du nationalisme turc. En témoigne, parmi de nombreux autres cas similaires, le procès de Orhan Pamuk, prix Nobel de littérature 2006, accusé en 2005 – en vertu de l'article 301 du code pénal qui sanctionne les offenses aux institutions de l'État et à l'identité turque – d'«insulte à la nation turque». Son crime: avoir évoqué dans une entrevue le massacre, par l'État ottoman, de plus d'un million d'Arméniens pendant la Première Guerre mondiale.

En témoigne également la résurgence de la question kurde et des accrochages entre les rebelles kurdes, les gendarmes et l'armée qui, après la fin du cessez-le-feu unilatéral proclamé par le chef du Partiya Karkeren Kurdistan (le Parti des travailleurs du Kurdistan, PKK) Abdullah Öcalan en 1999, frappe désormais de plus en plus fréquemment le Sud-Est anatolien. Si, sous la pression de l'UE, la Turquie a procédé à des réformes qui ont notamment permis de reconnaître certains droits culturels aux Kurdes, les 15 millions de Kurdes estiment pour leur part que ces réformes sont insuffisantes.

On le voit bien, tout n'est donc pas joué, loin de là, pour la Turquie. Or, le cas échéant, il faudra bien peser les conséquences d'une suspension des négociations d'adhésion et, à plus long terme, les conséquences géopolitiques d'un rejet de la candidature turque. ●

La Mosquée bleue,
à Istanbul (AP Photo/
Bela Szandelszky)

présentation d'une « Europe chrétienne ». Tous ces enjeux contribuent à alimenter une résistance quant au bien fondé d'une telle adhésion. Or, cette résistance gagne en intensité, alors que les positions de part et d'autre se radicalisent. Ainsi, la Commission européenne notait – dans un rapport d'étape rendu public en novembre dernier – que le rythme des réformes structurelles se serait considérablement ralenti depuis que les négociations ont débuté. La Commission estimait donc que la Turquie devait rapidement faire preuve d'une meilleure volonté.

Un sondage annuel commandé par le German Marshall Fund – publié en septembre dernier – indique en effet que l'appréciation des bienfaits de l'adhésion de la Turquie a significativement décliné depuis 2004, en Europe, passant de 30 % à 21 %. Le nombre de ceux qui considèrent qu'il s'agit d'une mauvaise idée a, quant à lui, augmenté – passant de 20 % à 32 %.

L'UE ne compte aujourd'hui que 20 millions de musulmans, soit environ

4 % de la population. L'adhésion de la Turquie et de ses 73 millions d'habitants – 80 millions à l'horizon 2015 – ferait bondir cette proportion à 17 % et donnerait à cette dernière un important pouvoir politique que tous ne voient pas d'un bon œil. Côté turc, la résurgence de l'ultranationalisme et un désillusionnement croissant face à l'attitude européenne – notamment chez les jeunes – font que la proportion de ceux qui considèrent cette éventualité comme une mauvaise chose est passée de 9 % en 2004 à 22 % aujourd'hui.

Les négociations pourraient notamment accrocher sur la question chypriote, puisque la Turquie, qui occupe une partie de l'île, exige la levée de l'embargo qui frappe la République turque de Chypre du Nord avant d'étendre à la République de Chypre, membre de l'UE depuis 2004, les clauses de l'union douanière qui la lie aux États membres. Ainsi, la Turquie refuse de permettre l'accès des ports et des aéroports turcs aux navires et aux avions chypriotes. Cette rigidité – que



La syndicalisation de l'assistanat

La syndicalisation de l'assistanat est une façon de ne pas laisser les étudiants employés faire les frais des transformations de l'université.

THOMAS CHIASSON-LEBEL

L'auteur est responsable des communications et de la mobilisation au Syndicat des étudiant-e-s et employé-e-s de l'UQAM; il remercie Joëlle Bolduc et Sébastien Rioux pour leur collaboration à ce texte

La syndicalisation des auxiliaires de recherche et d'enseignement dans les universités québécoises est un phénomène relativement nouveau. Jusqu'à tout récemment, il n'y avait que l'Université McGill dont les auxiliaires d'enseignement étaient syndiqués. Toutefois, ailleurs au Canada et aux États-Unis, plusieurs universités étaient déjà dotées de telles organisations – et ce, depuis les années soixante-dix.

LES TRANSFORMATIONS DE L'UNIVERSITÉ

Sous-financement chronique, pression à la performance et à la diplomation, augmentation du nombre d'étudiants par cours, nécessité croissante pour les professeurs d'obtenir des fonds de recherche... la liste des transformations que vivent les universités québécoises depuis quelques années est longue. Certains sociologues (dont Michel Freitag) associent ces transformations au naufrage de l'université. Alors que cette dernière, lieu de recherche fondamentale, devrait permettre la prise en charge réflexive d'un idéal civilisationnel, on n'y pratiquerait de plus en plus qu'une science visant un objectif étroit: la prévision des effets de nos interventions «instrumentales» sur le monde. Un tel naufrage affecterait les possibilités critiques de cette institution.

Le résultat immédiat de ces transformations est que les professeurs ont moins de temps à consacrer à l'en-

seignement – qui est alors transféré aux chargés de cours et auxiliaires d'enseignement – et en consacrant plus à la recherche, nécessitant des auxiliaires de recherche. Ainsi, un nombre croissant d'étudiants sont engagés dans ce processus, à titre de travailleurs. Cela peut s'avérer avantageux pour ces derniers, qui profitent ainsi de nouvelles expériences et de contacts avec les professeurs. Toutefois, l'option du travail salarié à l'université ne se fait pas toujours en lien avec le sujet d'étude de l'étudiant. Il est également un choix répondant à des impératifs économiques.

En raison de son ampleur (à l'UQAM, il y a annuellement plus de 2500 étudiants salariés qui signent plus de 4000 contrats), on doit reconnaître que l'assistanat apporte maintenant un soutien important à la mission de recherche et d'enseignement de l'université. Il constitue donc un véritable travail. De plus, l'ampleur de certains groupes de recherche impose une distance entre les employés étudiants et les professeurs qui les engagent. Les tâches ne sont pas toujours d'un grand apport qualitatif pour les études et la relation professeur-étudiant laisse parfois place à une relation employeur-employé.

UN SYNDICALISME DIFFÉRENT

Une vision corporatiste de la syndicalisation des étudiants employés en milieu universitaire pourrait mener à formuler des pressions favorables au financement privé des universités ou à encourager l'augmentation du nombre d'étudiants par classe afin obtenir plus

d'emplois. Or, voilà que le Syndicat des étudiant-e-s et employé-e-s de l'UQAM (SÉtuE) prend une tangente bien différente. Sa particularité est justement que ses membres doivent être étudiants. Cela permet au syndicat d'éviter une dérive corporatiste et de prendre une distance réflexive nécessaire à l'établissement d'un syndicalisme adapté aux nouvelles conditions, tout en poursuivant une réflexion critique sur l'avenir de l'université.

Par exemple, «l'ancienneté» est un point central de bien des luttes syndicales. Or, elle n'entre pas dans les revendications du SÉtuE. Il était essentiel, aux yeux des membres, de préserver la possibilité pour un étudiant d'être engagé comme auxiliaire par le professeur qui le dirige dans ses études. L'emploi a alors plus de chances d'être lié au domaine d'étude de l'étudiant. De plus, le SÉtuE a participé aux différentes mobilisations étudiantes des dernières années, car de bonnes conditions d'études correspondent généralement à de bonnes conditions de travail.

Finalement, le SÉtuE est l'un des rares syndicats qui rêve de disparaître. En effet, si les conditions universitaires permettaient de ne pas travailler pendant ses études, le SÉtuE n'aurait plus sa raison d'être et ses membres s'en réjouiraient. Le travail de recherche et d'enseignement serait alors réservé à des non-étudiants et le SÉtuE ne s'y opposerait pas – préférant préserver la relation professeur-étudiant plutôt que d'insister sur notre statut d'employé. Toutefois, la situation actuelle ne permet pas d'entrevoir ces changements à court terme. Ceux qui craignent une dérive corporatiste peuvent la craindre pour différents secteurs de la société également, mais la position du SÉtuE, à cet égard, s'avère plutôt rassurante. ●



À la suite d'une mobilisation intense, le Syndicat des étudiants et employés de l'UQAM a obtenu son accréditation syndicale en mai 2004. Il a signé sa première convention collective un an plus tard. Ce syndicat regroupe les auxiliaires de recherche et d'enseignement. Sa naissance n'est pas sans

soulever un certain nombre de questions relatives à l'avenir de l'université. Celles-ci s'imposent particulièrement, alors qu'une vague de syndicalisation se répand dans les milieux universitaires du Québec. La syndicalisation de l'assistantat est-elle véritablement une avancée?

La syndicalisation des étudiants qui travaillent comme assistants de recherche ou correcteurs ne devrait pas être vue comme une raison de se réjouir.

JEAN-FRANÇOIS FILION

En général, les étudiants vivent aujourd'hui dans une plus grande précarité que celle qu'ont connue les générations précédentes. La situation est d'autant plus difficile que les perspectives d'emploi sont souvent moins intéressantes qu'autrefois. L'incertitude chronique du contexte économique rend donc plus pénibles les sacrifices relatifs au statut d'étudiant. Contrairement à leurs parents, les étudiants québécois ne sont plus systématiquement assurés de l'arrivée imminente d'une juste récompense pour leurs études. Dans la vie universitaire comme dans le reste de la société, l'argent est devenu une véritable obsession.

LOGIQUE TECHNICO-ÉCONOMIQUE

Les étudiants payent de plus en plus pour étudier : le gel des frais de scolarité est contourné par la magie de la comptabilité qui a fait apparaître la colonne des « frais afférents ». Aussi, reçoivent-ils de moins en moins d'aide financière de l'État et éprouvent-ils difficilement la montée en flèche des loyers issue de la spéculation immobilière. Au statut actuel de l'étudiant, est souvent greffé celui de travailleur – ce qui réduit radicalement le temps consacré à la lecture, à l'étude, au sport et aux discussions et débats intellectuels sur l'existence.

Au sein de l'université, la situation se dégrade à mesure que les administrateurs succombent au culte de la performance en obéissant aux diktats des

mécanismes du marché. La « mise en phase » de l'université avec le capitalisme est en train de faire dévier cette institution de ses finalités modernes d'émancipation humaniste et de compréhension du monde. La logique technico-économique se répand dans les instances universitaires. Elle contraint l'université à répondre aux besoins du marché en exerçant des pressions afin de pomper le plus d'énergie et de fric possibles. Cela s'effectue, entre autres, par la conscription de ses membres pour la guerre de prestige ayant cours dans le marché mondial de « l'économie du savoir ». La transformation de l'université en organisation fonctionnant dans des rapports de compétition catalyse les tendances lourdes de la société. Elle transplante les modèles économiques dans les rapports entre les membres de l'institution. Ainsi, la loi du marché s'applique dans tous les domaines : les professeurs subissent d'énormes pressions pour publier à des rythmes effrénés et les étudiants sont considérés de plus en plus en fonction d'une « approche client ». Aussi, les étudiants des cycles supérieurs se syndiquent-ils comme des ouvriers exploités.

DÉNATURER L'INSTITUTION

Même si l'université connaît une augmentation de son personnel administratif, son cœur reste et doit rester le rapport professeur/étudiant. C'est ce cœur qu'il faut protéger, sinon l'université disparaît, devient autre chose. Tant que des hommes et des femmes dans l'université prendront au sérieux

la vocation de professeur et d'étudiant, il sera possible d'espérer une résistance à l'emprise de l'économisme triomphant.

Or, chez les étudiants des cycles supérieurs, la relation traditionnelle maître/élève se perpétue, entre autres, dans l'assistantat – que ce soit pour la correction de travaux ou la recherche. Être l'assistant d'un professeur devrait, plus qu'un salaire, apporter l'apprentissage de compétences intellectuelles et professionnelles essentielles. Évidemment, si le maître troque son statut pour celui de dirigeant d'une PME en recherche et développement ou de conférencier de prestige, alors, le cœur de l'institution universitaire est menacé.

Peut-on véritablement considérer la syndicalisation des assistants de cours et de recherche comme un remède efficace à la transplantation de la logique technico-économique dans l'université? C'est là que le bât blesse. Cette syndicalisation est perçue comme progressiste, alors qu'elle participe à la mise en phase capitaliste de l'université. Elle nourrit la machine! Encore plus de procédures à gérer : une nouvelle convention collective, du personnel administratif supplémentaire, des frais d'avocat, etc. Qu'arrivera-t-il quand les fondateurs idéalistes des syndicats étudiants d'aujourd'hui seront remplacés par des continuateurs pragmatiques ou cyniques, dont le seul souci sera l'intérêt économique, à court terme, de ceux et celles qui payent des cotisations? Le spectacle désolant qu'offre le corporatisme syndical prôné par la génération de leurs parents, où plus personne n'arrive à proposer une compréhension critique de l'économie nationale, devrait faire réfléchir la génération qui prendra bientôt les rênes de la société. ●

L'auteur est professeur-associé au Département de sociologie de l'UQAM, il vient de publier une introduction à l'œuvre de Michel Freitag (éd. Nota bene)

Les sikhs du Québec

Si un flot d'articles a couvert, l'an dernier, « l'affaire du kirpan », rarissimes ont été les textes qui ont apporté quelque éclairage sur la communauté sikhe ni sur le sikhisme – qui compte aujourd'hui environ 20 millions d'adeptes dans le monde.

FRÉDÉRIC CASTEL

L'auteur, religieux, est membre du Groupe de recherche interdisciplinaire sur le Montréal ethnoreligieux (GRIMER)

En pendjabi, « sikh » signifie « disciple », soit celui ou celle qui « apprend la vérité » par l'intermédiaire d'un gourou (précepteur). Ce dernier vocable s'applique aux dix chefs-fondateurs de la communauté sikhe, de même qu'à leur Livre sacré. Toutefois, pour les sikhs, le Gourou ultime n'est autre que Dieu lui-même. Ainsi, les sikhs aiment faire valoir que « tous les êtres humains sont sikhs » – terme pris ici au sens large –, car les adeptes de toutes les religions, même s'ils empruntent des chemins différents, sont tous des disciples de Dieu. Cette conception explique pourquoi le sikhisme moderne n'est guère préoccupé par les conversions.

FONDEMENTS HISTORIQUES

À une époque où le nord de l'Inde était gouverné par des souverains musulmans de la dynastie moghole, Gourou Nânak (1469-1539), fils d'hindou, vécut sa jeunesse dans le village de Talwandi, au Pendjab, où cohabitaient hindous et musulmans. La tradition sikhe raconte qu'après être entré en transe, Nânak se fit enjoindre par Dieu de propager la vérité. Voyant l'unité fondamentale de l'hindouisme et de l'islam, Nânak chercha une voie rassembleuse. Il tenait un discours socialement égalitaire qui tranchait avec les coutumes indiennes de l'époque. Sillonnant les lieux sacrés, de l'Inde à La Mecque, il prêchait un monothéisme absolu et une dévotion dénuée de rituels qu'il assimilait à de la superstition.

Après sa mort, neuf autres gourous se succédèrent à la tête de la communauté. Ram Das (1574-1581), le quatrième gourou, fonda la cité d'Amritsar. Son successeur, Gourou Arjan Dev (1581-1606), y fit ériger le Temple d'or. Le sixième gourou, Har Gobind (1606-1644), fit construire à côté l'Akâl Takhat (Trône de l'Intemporel), l'actuel siège de l'autorité suprême du sikhisme. En 1699, le dixième et dernier gourou, Gobind Singh (1675-1708), créa l'ordre de la Khâlsâ. C'est sous son égide et dans un contexte de répressions religieuses contre les minorités, que la tradition pacifique sikhe acquit ses traits guerriers (dont le port du kirpan et la culture des arts martiaux).

CROYANCES, CODE MORAL ET CULTE

Le Sri Guru Granth Sahib, le livre saint des sikhs, est une compilation (granth) d'hymnes composés, sous inspiration divine, par les gourous – à laquelle s'ajoutent les vers de vingt-six dévots sikhs, hindous et musulmans, tous considérés comme serviteurs de Dieu.

Le sikhisme est un système de croyances assez singulier, en ce qu'il combine monothéisme et transmigraton des âmes (« réincarnation »). Contrairement à la conception hindoue, seule la dernière existence est humaine. Akâl Pûrakh, l'Un éternel, est infini et omniprésent. Inaccessible à la raison humaine, il est toutefois présent dans le cœur. La tradition lui donne de nombreux noms dont certains sont hérités de l'islam (Allah, Rahim) ou de l'hindouisme (Ram, Hari). Transcendant les sexes, on l'appelle Père ou Mère.

Détourné de Dieu, il appartient à l'être humain de se libérer de la chaîne des renaissances engendrées par le karma. Pour ce faire, il doit s'accorder avec l'ordre divin (hukam), faire preuve d'autodiscipline et chercher la vérité. La libération (mukti), la réunion finale à Dieu, passe par la purification de l'âme (mân) des tromperies de l'ego (hau-mai).

Sont identifiés comme « péchés » les relations sexuelles hors mariage, le vol, les jeux d'argent, l'attachement aux biens matériels, l'orgueil et la colère. En outre, on doit s'abstenir des substances qui intoxiquent le corps comme l'alcool, les drogues et le tabac. La majorité des sikhs sont végétariens. La vie quotidienne s'ordonne selon trois préoccupations: accomplir honnêtement son travail, en

Le sikhisme ne connaît pas de hiérarchie cléricale ni de prêtrise.

partager les fruits, méditer sur le Nom de Dieu. Ce dernier n'est jamais représenté. On ne trouve aucune adoration d'idole ou d'être humain. L'accent est mis sur la dévotion intérieure.

Le sikhisme ne connaît pas de hiérarchie cléricale ni de prêtrise. Au temple, n'importe quel pratiquant « baptisé » peut remplir la fonction de granthi qui consiste à lire les textes. Cette fonction – qui n'est ni une profession ni un titre – peut aussi être confiée à quelqu'un ayant fait des études religieuses au Pendjab. Ce dernier se consacre alors à temps plein à l'éducation scripturaire et religieuse des fidèles sans qu'il y ait pour autant de relation hiérarchique. La lecture des Écritures est au centre des diverses cérémonies et des deux offices quotidiens. En outre, chaque jour, dans n'importe quel autre endroit calme, le fidèle récite sept prières (bani) réparties en trois temps (matin, crépuscule, coucher).



Deux jeunes
sikhs canadiens
(CP PHOTO/
Jeff McIntosh)

forment *de facto* une élite religieuse composée d'hommes et de femmes réunie par l'ordre de la Khâlsâ. Ceux-ci doivent totalement se conformer aux prescriptions morales des dix gourous et arborer cinq signes religieux appelés les cinq «K». Le kirpan est le premier de ces éléments: il symbolise la défense des croyants contre l'oppression. Le kaccha, une sorte de sous-vêtement, rappelle l'obligation de continence (associée à la fidélité conjugale) – cette dernière étant vue comme une forme de «respect de soi». Un bracelet d'acier (kara) souligne que le lien qui unit l'individu à Dieu ne peut être rompu. Comme on ne doit pas porter atteinte à l'intégrité du corps donné par Dieu, on ne coupe ni ses cheveux, ni ne rase aucun poil (kesh). Les cheveux sont retenus par un peigne (kangha), symbole de propreté. Concrètement, le turban sert à maintenir les cheveux propres, tout en étant un signe distinctif des sikhs.

Souvent perçus de l'extérieur comme de simples «signes religieux» d'ordre identitaire, les cinq

VALEURS ÉGALITAIRES

Dès l'origine, le sikhisme a pris des positions égalitaires qui tranchaient avec la tradition hindoue ambiante. Ainsi, a-t-il rejeté le système des castes et posé l'égalité entre les femmes et les hommes. Comme les femmes disposent de la même essence divine que les hommes, elles peuvent tout autant croître spirituellement et atteindre la libération. La vie conjugale n'est d'ailleurs pas un obstacle à cette libération.

Les femmes peuvent prendre une part active dans toutes les cérémonies et y faire la lecture des Écritures. Toutefois, les femmes granthis professionnelles restent encore rares – surtout au Pendjab où la culture traditionnelle est encore pesante. Les femmes qui vivent en Occident sont conscientes que certains principes égalitaires fondateurs les concernant doivent être réaffirmés.

LE KIRPAN DES AMRITDHARIS

Comme dans les autres religions, on discute toutefois de ce qu'est un «vrai sikh». Les amritdharis («en état de pureté»), terme plus ou moins heureusement traduit par «baptisés»,

«K» aident le porteur à toujours garder à l'esprit la nécessité de rester digne moralement. Les amritdharis sont passés par la cérémonie de l'amrit sanskar dans laquelle il y a partage et aspersion d'eau sucrée (amrit) sur la tête – d'où l'association avec le baptême. La cérémonie coïncide généralement avec la fête de Baisakhi (mi-avril), le Nouvel an sikh, qui commémore en même temps la fondation de la Khâlsâ. Devenir amritdhari demeure un choix personnel. On peut rencontrer des enfants amritdharis dont les parents ne le sont pas et l'inverse. L'amrit sanskar peut avoir lieu à n'importe quel âge bien que cela soit peu courant avant huit ans. Cette démarche est suivie par environ 10 % de la communauté. Devenir amritdhari prend la force d'un engagement spirituel et communautaire: les écarts moraux ne peuvent être tolérés, pas plus que de se défaire des cinq «K».

RÉFUGIÉS ET IMMIGRANTS

Les premières familles sikhs s'installent à Montréal dès 1952. Comptant à peine une cinquantaine de membres en 1961, la communauté sikhe québécoise en compte 1785

vingt ans plus tard¹. Les professionnels et les commerçants d'origine urbaine sont nombreux.

Un mouvement beaucoup plus important débute en 1984, à la suite du drame de l'assaut par l'armée indienne du Temple d'or à Amritsar. Le gouvernement indien avait alors décidé d'en finir avec le groupe de rebelles armés qui s'y étaient réfugiés. Les divers mouvements de revendication sikhs dénoncent le fait que le Pendjab, le « grenier de l'Inde », soit à la fois exploité et négligé par l'État fédéral, et que la communauté sikhe elle-même, majoritaire à 63 %, y soit maltraitée. Dans les années suivantes, le Pendjab connaît une sévère répression qui implique des milliers de morts, emprisonnements, torture, viols et disparitions. Le cycle se répète dans les années 1995-1996. Les choses se sont calmées depuis, mais la tension persiste.



La majorité des sikhs sont arrivés depuis 1991, ce qui a contribué à renflouer la petite communauté qui est passée de 4525 à 8220 membres entre 1991 et 2001. La région de Montréal rassemble 96 % des sikhs québécois.

C'est à la suite de ces événements que de nombreux réfugiés ont trouvé, au Québec, une terre d'asile. Si un certain nombre de ces réfugiés ont pu militer dans ces mouvements ou prôner leurs idées, d'autres ont dû fuir simplement parce qu'ils ont fait l'objet de soupçons. Au Québec, la très grande majorité des membres de la communauté appuie les revendications traditionnelles des sikhs du Pendjab.

La majorité des sikhs sont arrivés depuis 1991, ce qui a contribué à renflouer la petite communauté qui est passée de 4525 à 8220 membres entre 1991 et 2001. La région de Montréal rassemble 96 % des sikhs québécois. On est toutefois très loin des communautés de Vancouver (99 000) ou de Toronto (90 000).

Comme beaucoup d'immigrants indiens, les sikhs tombent des nues lorsqu'ils se rendent compte que le Québec est culturellement distinct du reste du Canada. Si certains se sont redirigés vers l'Ontario, qui abritait déjà une large communauté, les autres, la surprise passée, ont compris qu'il faut apprendre le français, ce qui se laisse voir chez les jeunes d'âge scolaire.

ORGANISATION COMMUNAUTAIRE

Les sikhs se réunissent pour le culte dès 1959, avant de constituer trois ans plus tard une association culturelle. En 1971, on inaugure à Lachine, dans une église réaffectée, le premier temple (gurdwara) permanent.

Avec la poussée démographique des années 1990, la communauté voit ses institutions se consolider. En 2001, on quitte Lachine pour ouvrir le splendide Gurdwara

Nanak Darbar à Lasalle. Celui-ci se pose comme le cœur de la communauté, en particulier lors des grandes fêtes religieuses. Dans la foulée, on trouve maintenant des temples à Pointe-Saint-Charles, Dollard-des-Ormeaux et Parc-Extension. Indépendants les uns des autres, ces gurdwaras sont néanmoins tous reliés à l'Akāl Takhat Sahib à Amritsar. Par ailleurs, un deuxième gurdwara à Parc-Extension et un autre à Brossard appartiennent à deux branches minoritaires du sikhisme. Ce nombre relativement élevé de gurdwaras s'explique du fait que les fidèles, et surtout les amritdharis, souhaitent visiter le temple aussi souvent que possible.

PROFIL SOCIAL ET AVANCÉES DES FEMMES

La communauté est fort jeune: 39 % de ses membres ont moins de 25 ans. Nombreux sont ceux qui se marient dans la jeune vingtaine. Ici, la coutume indienne des mariages arrangés recule et se transforme profondément – l'attrait mutuel des intéressés ne pouvant plus être ignoré. Si les célibataires sont peu nombreux, les femmes le sont encore moins car celles-ci ne représentent que 44 % de la population. C'est que les hommes dominent dans les cohortes d'immigrants et de réfugiés. Parmi les hommes immigrés, certains sont venus seuls dans le but d'envoyer une partie de leurs revenus à leurs parents restés en Inde. Quant aux nombreux hommes réfugiés, après avoir erré à la recherche d'un pays d'asile, puis être arrivés au Canada, ils doivent attendre d'obtenir le statut de réfugié avant de pouvoir faire venir leurs familles.

Comme de nombreux réfugiés étaient paysans, dénicher du travail au Québec ne va pas sans difficulté. Six hommes au travail sur dix se sont dirigés vers la fabrication ou le camionnage (souvent transcontinental). Ce dernier métier offre une certaine liberté en même temps que la capacité d'être son propre patron. Dans la même proportion, les femmes travaillent dans le domaine manufacturier (certaines tâches peuvent se faire à la maison) ou dans le commerce de détail. Une femme sur dix œuvre dans les domaines de la santé ou des services sociaux.

Les jeunes, et en particulier les femmes, s'instruisent à grande vitesse: 16 % des femmes de moins de 25 ans ont déjà obtenu un diplôme universitaire (la moyenne féminine québécoise étant de 6 %). Parlant plus français que les hommes et davantage instruites, on doit s'attendre à ce que la cohorte des femmes dans la jeune vingtaine joue bientôt un rôle clé dans le devenir de la communauté. À mesure qu'elles s'inséreront dans le monde professionnel, elles feront le pont entre la communauté et l'ensemble de la société québécoise. ●

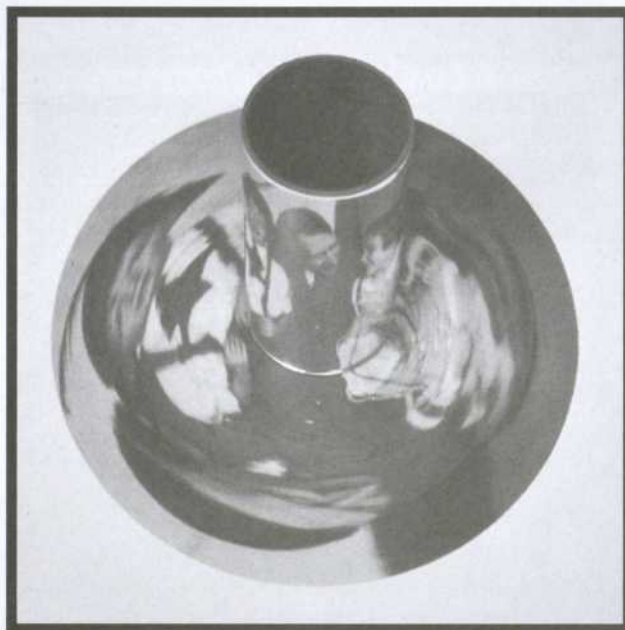
L'AUTEUR TIENT À REMERCIER JAISEEMA KAUR, CHARANJIT SINGH ET MANJIT SINGH.

1. Les données évoquées en ces lignes proviennent de Statistique Canada.

Prochain numéro

Le numéro de mars de la revue *Relations* sera disponible en kiosques et en librairies dès le 21 février. Profitez-en pour le réserver. Il comprendra notamment :

- un dossier sur la militarisation au Canada : depuis le 11 septembre 2001, l'industrie militaire conclut de juteux contrats avec le gouvernement. Quelles entreprises en bénéficient? Qu'y a-t-il derrière cette militarisation déchainée? Qu'en est-il des orientations politiques du gouvernement canadien?
- une controverse sur la spiritualité : est-elle une fuite du monde?
- une analyse de la situation au Niger;
- un regard sur les conflits ethniques en Afrique;
- la suite de la chronique littéraire de Jean-Marc Desgent, illustrée par le photographe René Lavoie;
- les œuvres de notre artiste invitée, Freda Guttman.



Freda Guttman, *Notes From the 20th anamorphosis*, 2002

Recevez par courriel, peu avant sa parution, le sommaire détaillé du numéro en vous inscrivant à la liste d'envoi. Pour ce faire, écrivez votre adresse au lieu indiqué sur la page d'accueil de notre site Internet : www.revuerelations.qc.ca.

Relations

société politique religion

8 NUMÉROS PAR ANNÉE, 44 PAGES
4,95 \$ PLUS TAXES

ABONNEZ-VOUS...

Un an : 35 \$ Deux ans : 65 \$
À l'étranger (un an) : 45 \$
Étudiant : 25 \$ (sur justificatif)
Abonnement de soutien : 100 \$ (un an)

par téléphone : 514-387-2541
par télécopieur : 514-387-0206
par courriel : relations@cjf.qc.ca
par la poste :

Relations
Ginette Thibault
25, rue Jarry Ouest
Montréal (Québec)
H2P 1S6

OUI, JE DÉSIRE UN ABONNEMENT de _____ an(s), au montant de _____ \$

NOM _____

ADRESSE _____

VILLE _____

CODE POSTAL _____ TÉLÉPHONE (_____) _____

Je désire également envoyer un abonnement de _____ an(s), au montant de _____ \$ à la personne suivante :

NOM _____

ADRESSE _____

VILLE _____

CODE POSTAL _____ TÉLÉPHONE (_____) _____

Montant total : _____ \$ Je paie par chèque (à l'ordre de *Relations*)
ou par Visa

NUMÉRO DE LA CARTE _____

EXPIRATION _____ SIGNATURE _____



René Lavoie, *En corps perdu...* Photographie n/b, 2006



Rien ne va plus sous la crinoline des soldats

TEXTE : JEAN-MARC DESGENT

ILLUSTRATION : RENÉ LAVOIE

Je suis manquant au monde, corps dur ou corps pure perte, corps des perce-murailles ou époustouffant de la mère de toutes charités (les tranchées ne se creusent plus dans la terre, mais dans la tête), je suis en corps perdu à ne pas me mettre au monde (c'est évidence, on ne peut pas être à la fois sa maternité et son fusil-mitrailleur), je suis devant, sorte d'homme (l'agonie est en marche) avec étrangers par millions dans ma chair très en panique qui me servent de vertige, qui refont mon lit océanique, me refusent les premières lumières, celles qui descendent, en oblique, manière missile air-sol... C'est la poussière montante tout de suite après ou la pluie rougeâtre, grêle plombée, neige noire sans romanesque prenant la forme de mon être, et je ressemble si souvent à des bruits de verre brisé, on entend ça en harmonie, des musiques célestes, dans les villes en flammes.

Je me jette dans les bras des choses; elles s'enivrent de ma chute... Mon personnage inquiet étouffe son petit muscle (on peut deviner ce que ça camoufle, les appendices), s'enfouit ou se noie dans ses draps d'ouragan. Alors, les forêts guerrières s'avancent, se ruent, empalent comme des cavaleries de guerriers pensants, pensés en soi comme des obsessions, les tiroirs avec secrets s'entrouvrent pour me perdre, le précipice de mon crâne chante et m'espère, la bête lumineuse de mes muscles hurle sa chair enivrée.

Il arrive, mais c'est si rare, que je devienne des taches solaires dans la langue des amoureux, que je porte dans mes mains la beauté des misères, la grandeur des erreurs comme de légers linges obscènes, il arrive que je dise « je t'aime » si matériellement... Mais, le plus fréquemment, j'arrache les amoureux à leur propre langue, je coupe les mains de la misère, je déchire les linges troublés de la beauté, je prononce « je t'aime » là où personne n'apparaît; je m'agenouille, dans cette seconde précise, devant mon corps de guerre et, pour penser beaucoup moins, je soulève la crinoline de mes soldats, partout.

La porte de toute ma catastrophe est restée entrouverte: hésitation divine entre l'apesanteur du ciel et le calvaire de la terre. Comme si j'étais l'être et l'autre... Mes cous, mes visages, bras, doigts, le moindre pli de ma peau ont accumulé leurs rencontres (on peut dire, ça suffit, basta!), ont accumulé leurs frontières... Je, petit outil terrestre qui va où ça pousse, n'avance jamais jusqu'à moi, c'est trop loin, trop peu, je tombe bien avant, j'appartiens à un centre déplacé, quelque part hors de je, j'appartiens à un lieu qui va de lui-même entraîné par les chiens et les chiennes qui m'ont vidé, je suis énoncé tous les jours, beau temps, mauvais temps, par la crucifixion du soleil...

Tout est franchi... Je n'émerge jamais de mes étreintes (ces jeux d'indigence après lesquels on ne reconnaît plus son odeur), je ne suis qu'une émeute parmi les figures angéliques. Parfois, ma matière passe de l'autre côté des révélations et je peux regarder mon œuvre, c'est-à-dire détruire le sens qu'on donne à n'importe qui; à partir de là, je deviens mortel pour vrai, et c'est heureux comme une roche qui dévale une pente.



SITES INTERNET

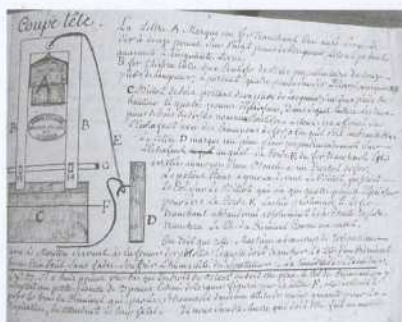
ABOLIR LA PEINE DE MORT

WWW.ABOLITION.FR
WWW.CRIMINOCORPUS.CNRS.FR
WWW.WORLDCOALITION.ORG



La question de la peine de mort est loin d'être une question réglée. Actuellement, plus de 20 000 personnes sont condamnées à mort dans 74 pays. C'est pourquoi, plusieurs associations abolitionnistes ont créé des sites Internet afin d'informer, de faire avancer la cause de l'abolition et de dénoncer les exécutions. Voici trois sites qui permettent d'en savoir plus sur les moyens de soutenir leurs actions.

Le site de l'association française Ensemble contre la peine de mort, <www.abolition.fr>, en plus de fournir les arguments pertinents pour contrer le discours des partisans de la peine de



mort, permet de s'informer sur différentes actions urgentes qui portent soit sur des demandes de libération ou de sursis de condamnés, soit sur les mobilisations pour l'abolition définitive de la peine de mort. Ces actions ont

COALITION MONDIALE

CONTRE LA PEINE DE MORT

donné des résultats, car depuis 1990, 40 États ont supprimé de leur législation les exécutions capitales. Présentement, il y a 122 pays abolitionnistes. De ce nombre, 25 le sont *de facto* – n'ayant fait aucune exécution depuis au moins dix ans –, 86 ont aboli la peine de mort pour tous les crimes et 11 la maintiennent pour des crimes exceptionnels.

En quatre ans, cette association a organisé deux congrès mondiaux, un premier à Strasbourg, en juin 2001, et un autre à Montréal, en octobre 2004. Les communications publiques de ces congrès sont disponibles sur le site.

La Coalition mondiale contre la peine de mort a été créée à la suite du congrès de Strasbourg, en 2002. Elle regroupe une trentaine d'organisations internationales. Cette Coalition a instauré la Journée mondiale contre la peine de mort, le 10 octobre. On retrouve sur son site : <www.worldcoalition.org>, l'ensemble des activités organisées chaque année à travers le monde, lors de cette Journée.

À l'occasion de celle du 10 octobre dernier, le site Criminocorpus, du Conseil national de recherche scientifique, a mis en ligne une exposition virtuelle, *La peine de mort de la Révolution à l'abolition*, qui propose un survol historique de cette question en France, de 1791 à 1981.

L'exposition n'est pas tant d'ordre artistique qu'académique. Son attrait repose sur l'imposant éventail de documents mis en ligne. On y trouve un nombre impressionnant de documents historiques numérisés : textes législatifs, coupures de presse, poèmes et dessins de condamnés, pamphlets, fiches techniques des différents moyens d'exécution, listes des crimes capitaux selon les diverses époques, etc.

Un petit guide – en format pdf – regroupe les éléments essentiels de l'exposition et explique la démarche proposée. Une série d'articles aborde les différents thèmes de l'exposition à partir des grands débats politiques, par



Hamida Djandoubi lors de son procès à Alger (France). L'arrêt capital fut prononcé le 9 septembre 1956.

LE DÉBAT SUR LA PEINE DE MORT RELANÇÉ PAR L'EXÉCUTION DE HAMIDA DJANDOUBI

Les couperets de l'aube

Le 9 septembre 1956, Hamida Djandoubi, un jeune algérien condamné à mort pour avoir participé à la révolte algérienne, fut exécuté par la guillotine. Cette exécution fut la dernière en France. Elle relança le débat sur la peine de mort en France. Le débat fut relancé par l'exécution de Hamida Djandoubi, un jeune algérien condamné à mort pour avoir participé à la révolte algérienne. Cette exécution fut la dernière en France. Elle relança le débat sur la peine de mort en France.

exemple « Les débats parlementaires et la peine de mort en France » ou encore l'évolution de l'abolitionnisme : « Deux siècles pour une abolition (1791-1981). » Finalement, l'exposition propose une courte bibliographie et des liens vers des sites connexes.

LOUISE DIONNE

DVD

UN FLEUVE HUMAIN

RÉALISATION : SYLVAIN L'ESPÉRANCE
PRODUCTION : LES FILMS DU TRICYCLE
CANADA, 2006, 90 MIN.

Le film du cinéaste montréalais Sylvain L'Espérance, *Un fleuve humain*, retrace avec sensibilité la vie de toute une communauté humaine qui s'est tissée, depuis des temps anciens, autour des cycles de la crue et de l'étiage du fleuve Niger, mais qui se voit de plus en plus fragilisée par les changements climatiques des trente dernières années.

Le film commence avec quelques mots du cinéaste qui situent tout de suite le spectateur au cœur de cette communauté. Aussitôt, il cède la parole aux membres de celle-ci. Ainsi, sur un rythme lent et de très belles images, tour à tour, l'artisan relate son savoir ancestral de fabrication de pirogue, le navigateur sa lecture des vents et des cycles de la crue, le pêcheur et les vendeuses de poissons leur connaissance de l'effet des vents et de la température sur la reproduction des poissons, et les bergers leur conscience de l'inter-

métamorphose au fil des saisons. Ainsi, un même lieu peut être successivement une zone de frayère, une zone de pêche, une terre de pâturage, un champ agricole et une zone désertique en saison sèche. Toutefois, depuis les trente dernières années, la zone désertique ne fait que s'étendre, pendant que la saison sèche devient de plus en plus longue. Aussi, les membres de la communauté du delta partagent tous la nostalgie pour un temps encore frais dans leur mémoire où tout un chacun était prospère grâce au fleuve. À présent, heureux ceux qui arrivent à peine à survivre. Désormais, il semblerait

relate la disparition des troupeaux d'hippopotames, tandis que le berger regrette la brousse touffue qui autrefois abritait des lions, des panthères et des hyènes. En d'autres termes, *Un fleuve humain* témoigne avec acuité de l'impact des changements climatiques sur le fleuve Niger, la faune environnante et la communauté qui vit dans ce territoire.

Le long métrage de Sylvain l'Espérance possède plusieurs qualités. Entre autres, il a su éviter les clichés en donnant la parole aux membres de la communauté qu'il décrit. Ainsi, des personnes appartenant à des cultures variées, dont les Peuls, les Sonrhaïs, les Bozos et les Bambaras, se sont directement exprimées. Aussi, contrastant avec la vision de la réalité africaine véhiculée par les médias, ce film relate la cohabitation paisible de femmes et d'hommes de cultures différentes sur un même territoire. Peut-être, on aurait aimé que le cinéaste accorde la parole à plus de femmes. Que pensait, par exemple, la femme du pêcheur qui pourtant participait, elle aussi, aux tâches de la pêche, en plus des tâches ménagères?

Le film a été présenté aux Rencontres internationales du documentaire en novembre 2006. Il sera présenté en salles au printemps 2007.

OSIRE GLACIER



dépendance entre l'eau, la végétation, la santé des animaux et la survie des êtres humains.

Plus le film avance, plus le spectateur comprend que la diversité de l'activité humaine est intimement liée aux transformations saisonnières du delta. En effet, ce dernier subit une véritable

bien que l'abondance du poisson ne soit plus qu'un souvenir et que la réalité soit à l'assèchement graduel du fleuve. D'ailleurs, les conséquences de cet assèchement affectent également la faune. Les pêcheurs et les vendeuses de poisson témoignent de la disparition de plusieurs espèces, le navigateur





**S'INITIER
AU DÉBAT NATIONAL**

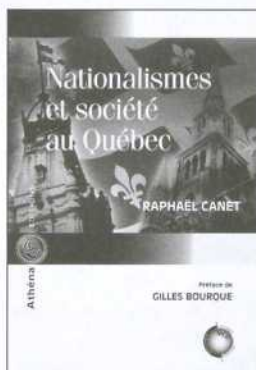
Raphaël Canet
**NATIONALISMES ET SOCIÉTÉ
AU QUÉBEC**

Outremont, Athéna, 2003, 232 p.

Avec un regard posé tant sur l'histoire québécoise que sur son inscription dans le contexte canadien, Raphaël Canet propose dans cet ouvrage trois temps du nationalisme québécois : le *canadien*, issu d'un sentiment national visant la gouvernance politique par une élite issue de la bourgeoisie professionnelle, le *canadien français*, visant la survivance d'une culture dans un espace géopolitique contrôlé par une minorité qui lui est étrangère, et le *québécois*, qui vise l'émancipation d'un groupe au sein d'un espace où il est majoritaire, le Québec. Si les versions contemporaines de ce nationalisme (Beauchemin, Bouchard, Seymour, Bourque et Duchastel) diffèrent quant à leurs fondements, Canet soutient que c'est dans le projet collectif d'affirmation politique qu'ils se rencontrent. C'est donc sur ce terrain que devraient être abordés les défis actuels du nationalisme – dont la crise de légitimité des institutions étatiques et le pluralisme croissant des sociétés.

L'auteur trace, dans ce livre, l'évolution de nos nationalismes. En présentant la succession des faits marquants de l'histoire, il s'attarde surtout aux contextes institutionnel et économique dans lesquels ils se produisaient. Le portrait habituel, trop souvent restreint soit à la dimension culturelle soit à la dimension géopolitique, se trouve ici élargi par des données démographiques, sociales, littéraires et comparatives qui enrichissent la perspective sur la mouvance historique nationaliste. En situant les grandes luttes nationalistes sur ce terrain, Canet offre,

à qui veut rapidement comprendre, des pistes quant aux motivations et intentions des acteurs individuels et institutionnels qui ont fait cette histoire. Le spécialiste y trouvera une lecture plutôt traditionnelle des débats, notamment sur le fondement essentialiste ou culturel, sur la vision inclusive ou exclusive des discours nationalistes contemporains. Canet ne cherche toutefois pas ici à se prononcer : il vise à offrir une analyse socio-historique sommaire de leur genèse.



Avec des thèmes découpés en plusieurs sous-thèmes, de nombreuses cartes, schémas, tableaux et glossaire, ce livre peut tout autant servir de référence ponctuelle sur des questions spécifiques, qu'il peut être lu d'une couverture à l'autre. En effet, l'information principale présentée dans le corps du texte se trouve précisée et enrichie par les nombreuses vignettes présentant les concepts utilisés, les acteurs clés, des extraits de textes d'époque et de savants qui les ont étudiés. Ce procédé permettra au néophyte de s'initier efficacement à la réalité québécoise et à l'histoire qui l'a nourrie.

CAROLINE SAURIOL

SERVIR LA RÉCONCILIATION

Frère Roger de Taizé
CHOISIR D'AIMER
Taizé, Presses de Taizé, 2006, 139 p.

L'introduction de ce livre est signée par le Frère Alois, nouveau prier de la communauté de Taizé. Suivent une trentaine de courts chapitres inspirés par les œuvres et les écrits du Frère Roger.

Roger Schutz, né en 1915 en Suisse romande, est le dernier d'une famille de neuf enfants. Sa vocation humanitaire et œcuménique ne fut pas une

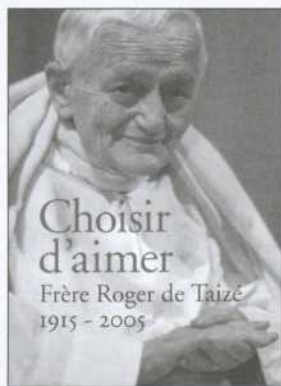
improvisation. Au cours de la Première Guerre mondiale, sa grand-mère maternelle, vivant au nord de la France, se fit un devoir d'accueillir des gens qui fuyaient les envahisseurs. Elle n'arrivait pas à comprendre que des chrétiens français et allemands puissent se combattre les uns les autres.

Étudiant à l'Université de Lausanne, Roger se fit des amis avec qui il commença à partager son idée de fonder une communauté religieuse – ce qui était inédit dans le monde protestant. En 1940, bouleversé par les graves méfaits de la guerre, il décida d'aller en France porter secours aux citoyens en détresse. Dans le petit village de Taizé (Bourgogne), il fit l'acquisition d'une ancienne maison où il accueillait des réfugiés – juifs notamment. Soupçonné par les nazis, il dut rentrer en Suisse.

En 1944, Roger retourne à Taizé. Avec quatre compagnons, il s'occupe alors des prisonniers allemands et il prend en charge une vingtaine d'enfants privés de leur famille par la guerre. En 1949, sept jeunes gens ayant cheminé avec lui s'engagent dans la vie commune, le célibat et une grande simplicité de vie « qui soit un langage simple dans lequel on reconnaisse un signe de l'Évangile ». La prière et la méditation inspiraient leurs activités quotidiennes.

Frère Roger déplorait les divisions entre chrétiens. Il avait confiance dans les jeunes générations. Sous sa direction, la petite communauté développa une façon de vivre et une spiritualité ouverte exerçant un attrait particulier auprès des jeunes. En 1961, la communauté construisit une chapelle accueillante nommée « l'église de la Réconciliation ». Les frères s'y rassemblaient trois fois par jour.

En 1966, eut lieu la première rencontre internationale des jeunes à Taizé. En septembre 1970, Frère Roger lança l'idée d'un Concile pour les jeunes, concile qui se tiendra en août 1974. Ce fut l'occasion de la première lettre de Frère Roger aux jeunes. Par la



LA GUERRE SUR LE TERRAIN

Robert Fisk
**LA GRANDE GUERRE POUR LA
 CIVILISATION – L'OCCIDENT À LA
 CONQUÊTE DU MOYEN-ORIENT
 (1979-2005)**
 Paris, La Découverte, 2005, 956 p.

suite, il en écrivit une chaque année. Taizé devenait de plus en plus un centre de rassemblement pour les jeunes de toutes dénominations chrétiennes et de tous pays.

Frère Roger croyait fermement en la force du témoignage. Il écrivit : « C'est par leur vie que les chrétiens peuvent rendre crédible leur parole. » Et ailleurs : « Concrétiser dans la vie quotidienne la réconciliation. La concrétiser sans retard. » Il fut un rassembleur international. Le dévouement de sa communauté auprès des pauvres n'a cessé de se concrétiser jusqu'en Afrique, en Asie et en Amérique latine. Partout il a gagné la confiance des petits et des grands. Le livre signale ses relations avec le patriarche orthodoxe Athénagoras de Constantinople; avec les primats anglicans Michael Ramsay et George Carey de Cantorbéry; avec des évêques luthériens; avec les papes Jean XXIII, Paul VI et Jean-Paul II. Il a aussi travaillé avec Mère Teresa. De plus, il a collaboré avec l'ONU. En 1992, à Strasbourg, on lui décerna le prix Robert-Schuman pour sa contribution à la construction de l'Europe.

Le chapitre de conclusion nous révèle quelques aspects intimes de la personnalité de Frère Roger. Le livre se clôt par quatre pages chronologiques indiquant les dates marquantes de sa naissance jusqu'à sa mort – survenue le 16 août 2005, victime d'un attentat au cours de la prière du soir dans la chapelle de la Réconciliation.

À la fois factuel et spirituel, cet ouvrage nous fait apprécier un homme doué, équilibré, intuitif, rayonnant d'un amour qui nous inspire confiance en l'humanité.

IRÉNÉE BEAUBIEN

Qui croire dans tout ce qui se dit sur les guerres lointaines d'Afghanistan, d'Irak ou du Liban? Voici le témoignage exceptionnel d'un journaliste britannique qui, depuis plus de 25 ans, vit au quotidien les réalités complexes et souvent tragiques du Moyen-Orient.

Là où la plupart des reporters passent de quelques jours à quelques mois, Fisk s'installe dans la durée. Il connaît les principaux acteurs sur plus d'une génération et peut donc faire des liens et tirer des leçons de l'histoire. De plus, sa présence continue sur le terrain lui donne un recul inestimable face aux péripéties quotidiennes qui accaparent généralement les grands titres de nos médias. Enfin, son choix de couvrir les guerres du côté de ceux qui font généralement les frais de nos « victoires », nous fait découvrir la face occultée de toutes les guerres. C'est la « somme » de toute une vie de journaliste sur le front que Robert Fisk nous livre dans ces presque mille pages.

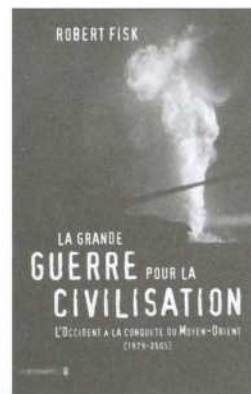
Pour comprendre ce qui se passe présentement en Afghanistan, rien de mieux que de lire les chapitres un, deux et trois, puis 18 et 19 du livre : on y rencontre Ben Laden (avec qui Fisk a discuté trois fois entre 1993 et 1997). Mais, surtout, on y vit la lutte contre l'occupation soviétique à partir de 1979, les luttes internes afghanes des années 1990 et la guerre actuelle (officiellement contre le terrorisme), depuis la fin de 2001. Pour comprendre la guerre de l'été 2006 au Liban, on doit lire les chapitres 11, 12 et 13 qui retracent le conflit israélo-palestinien, depuis le mandat britannique jusqu'à la montée politique du Hamas en passant par les accords d'Oslo et les innombrables attentats suicides. Quant à la guerre

actuelle en Irak, Fisk en raconte tous les épisodes depuis bien avant la première guerre du Golfe, à partir des transformations politiques en Iran et en passant par la terrible guerre Iran-Irak. Bref, peu de conflits importants du XX^e siècle dans la région échappent à l'observation de Robert Fisk.

Le témoignage de ce journaliste se distingue d'au moins trois façons. D'abord il « montre » la guerre au quotidien : au lieu d'ergoter sur la géopolitique, il décrit les hommes et les femmes qui sont tués, blessés, déplacés ou terrifiés par notre supériorité technologique militaire; il donne un visage et des noms aux « dommages collatéraux » et autres euphémismes guerriers. Ensuite, il est sur le terrain depuis assez longtemps pour tracer les parallèles entre hier et aujourd'hui : son journalisme quotidien s'enracine dans une histoire qui devrait éclairer le présent. Ce qui débouche sur sa troisième force : non satisfait de montrer le « quoi » et le « comment » (ce qu'il fait admirablement et avec minutie), il cherche sans cesse à découvrir et à partager le « pourquoi » des événements. Ce que bien des dirigeants évitent à tout prix, préférant se cantonner dans la lutte entre le Bien et le Mal.

Soyons clair : Fisk est critique de tous les crimes, qu'ils soient commis par Ben Laden, Saddam, les Palestiniens, les Israéliens ou les Américains. S'il est une attitude qu'il dénonce, c'est la duplicité que la supposée *realpolitik* pratique joyeusement : nos alliés d'hier deviennent nos Satans d'aujourd'hui. Il refuse de se laisser enfermer dans la rhétorique guerrière, ayant constaté plus que n'importe qui, et souvent au péril de sa vie, que les armes n'arrivent jamais à imposer la civilisation qu'elles prétendent défendre. Témoignage plus que jamais d'actualité!

DOMINIQUE BOISVERT





LA SAGESSE D'UN GRAND THÉOLOGIEN

Gregory Baum
**ÉTONNANTE ÉGLISE –
 L'ÉMERGENCE DU CATHOLICISME
 SOLIDAIRE**

Montréal, Bellarmin, 2006, 228 p.

Confession théologique et plaidoyer engagé, ce livre remarquable rend compte de l'émerveillement de Gregory Baum devant les fruits qu'a apporté Vatican II dans la vie de l'Église. À la demande de Jean XXIII, Baum a participé aux travaux du Concile, œuvrant au Secrétariat pour l'unité des chrétiens. Après le Concile, il a contribué à l'émergence d'une théologie politisée, informée des méthodes critiques en sciences sociales, et solidaire de la transformation du monde. Son chef d'œuvre, *Religion and Alienation*, demeure une référence incontournable (publié en 1975 et réédité par Novalis en 2006, il n'en existe toujours pas de traduction française).

Gregory Baum est un des plus éminents théologiens de sa génération. Ses relations avec la hiérarchie n'ont pas été de tout repos. Ses prises de position, notamment à propos de l'encyclique *Humane Vitæ*, ont créé l'émoi – agaçant certains hommes d'Église et lui méritant l'animosité de plusieurs conservateurs. Baum a cependant toujours manifesté une confiance tranquille envers l'Église et son magistère. Ses écrits témoignent d'une volonté constante d'y cerner des ouvertures, des signes de sagesse ainsi que des pistes d'espérance. Il n'a pourtant jamais hésité à déployer, dans le plus grand respect de l'autre, la liberté de pensée et de parole qu'il estime nécessaire à l'exercice du métier de théologien.

Augustinien de formation, Baum fait ici une confession aux dimensions spirituelles et intellectuelles. À la veille du 50^e anniversaire de l'annonce du Concile, ce livre se distingue par l'humilité qui l'anime. Baum se situe, au cœur de la grande transformation de

l'Église catholique, non comme artisan clairvoyant ni comme prophète averti, mais bien comme un croyant lui-même converti par l'œuvre conciliaire. Ainsi raconte-t-il franchement à quel point il avait été heurté, dans les années cinquante, par les propos d'une Américaine (qu'il surnomme « Marguerite ») qui, à l'encontre de l'enseignement officiel prévalant, défendait la liberté religieuse. Le Concile lui a ouvert les yeux et fait découvrir une nouvelle manière de comprendre et de



vivre sa foi. Il trace les chemins de cette conversion, soucieux d'en reconnaître, dans sa propre vie et dans l'Église, les bienfaits et, surtout, d'en déceler les suites. Quant aux lenteurs, aux hésitations et aux reculs de l'ère postconciliaire, l'esprit augustinien y détecte d'inévitables expressions de la condition humaine et la preuve de la nécessité toujours actuelle de la conversion et de la grâce pour que se réalise le salut.

Cette confession émouvante dépasse cependant le simple témoignage. Nous y rencontrons une argumentation théologique vigoureuse, plaidant en faveur d'une vision précise de la foi et de l'Église. Ce plaidoyer s'adresse à la controverse actuelle sur le sens du Concile. Baum soutient une interprétation progressiste, insistant sur le changement profond et la nouveauté accomplie, ce qui la met en conflit avec des interprétations soutenues par des théologiens conservateurs – dont Joseph Ratzinger qui était, au moment de la parution du livre en anglais, préfet de la Congrégation pour la doctrine de la foi. Ce plaidoyer com-

batif s'adresse aussi aux impatients qui, devant les lenteurs de la transformation de l'Église, discernent un esprit de fermeture faisant reculer les acquis conciliaires. Baum insiste sur la pérennité du Concile dans la vie de l'Église et, surtout, sur sa prolongation dans l'enseignement de Jean-Paul II. Par une fine analyse, distinguant l'enseignement pontifical des positions de la curie romaine, il souligne les contributions du pape polonais à l'égard des droits humains, sa critique du néolibéralisme, son engagement envers la paix et le dialogue interreligieux. Ainsi, fait-il émerger un autre visage de Jean-Paul II, celui d'un pape courageux dont le magistère exceptionnel situe l'Église catholique, à l'encontre des puissants et du côté des pauvres, sur le chemin de la justice.

Tout au long du livre, Baum défend la pertinence de ce qu'il nomme le « principe de Marguerite » – en référence à cette américaine rencontrée dans les années cinquante. Il soutient par cela l'expression responsable et respectueuse du dissentiment en Église. Il prête cependant peu d'attention aux conditions dans lesquelles se vivent les controverses actuelles. À mon avis, il s'agit de la faiblesse de ce livre. Le pontificat de Jean-Paul II a été marqué d'un centralisme autoritaire. Les efforts pour faire taire celles et ceux qui exprimaient des désaccords ont fait de véritables torts à des personnes et à l'ensemble de la communauté ecclésiale. Plus encore, cela a porté atteinte à la crédibilité d'une Église catholique solidaire dans un monde où l'égalité des personnes, la démocratie et la délibération sont des valeurs porteuses d'espérance. Pour plusieurs, cet état des choses est une source de souffrance. Il nous reste à trouver comment parler de cette souffrance, sans assombrir l'émerveillement auquel Baum a tant raison de nous convoquer.

CAROLYN SHARP

SOIRÉES Relations

Le syndicalisme dans un monde en mutation

Depuis une vingtaine d'années, le taux de syndicalisation bat de l'aile dans de nombreux pays. Au Québec, nous nous en sortons plutôt bien, avec un taux qui avoisine encore les 40 %. Mais il y a plus que les chiffres. Qu'advient-il du syndicalisme comme mouvement social axé sur l'action politique des salariés? Avec la multiplication des emplois atypiques, l'exercice du droit d'association et du droit à la négociation collective est-il devenu une chasse gardée? L'action syndicale doit-elle être remise en cause pour assurer le pouvoir collectif des salariés dans la société?

Nous aborderons ces questions avec :

Mona-Josée Gagnon, professeure au Département de sociologie de l'Université de Montréal, ex-syndicaliste et chercheure associée au Centre de recherche interuniversitaire sur la mondialisation et le travail (CRIMT);
Guylaine Vallée, professeure à l'École de relations industrielles de l'Université de Montréal, membre du CRIMT et chercheure associée au Centre de recherche en droit public;
Gregor Murray, directeur du CRIMT et professeur à l'École de relations industrielles.

**Le lundi 22 janvier 2007, de 19 h à 21 h 30
à la Maison Bellarmin**

25, rue Jarry Ouest (métro Jarry ou de Castelnau).

Pour plus de renseignements, consulter le <www.cjf.qc.ca>
ou communiquer avec Mouloud Idir : (514) 387-2541 / midir@cjf.qc.ca

Médias et concentration : quels contre-pouvoirs?

Pour se concrétiser de façon effective, l'idée de démocratie requiert des citoyens et des citoyennes informés de la chose publique et capables de prendre des décisions en toute connaissance de cause. À cet égard, le pluralisme en information est indispensable afin notamment de promouvoir un échange d'opinions divergentes. Pour ce faire, la liberté de presse est indispensable.

Dans la mesure où les médias sont la propriété de grands holdings financiers, en quoi la concentration qui prévaut actuellement érode-t-elle un tel principe? Quels espaces délibératifs s'offrent à nous dans un tel contexte? Enfin, quel est le rôle des médias alternatifs?

À Montréal

**Le lundi 19 février 2007, de 19 h à 21 h 30
à la Maison Bellarmin**

25, rue Jarry Ouest (métro Jarry ou de Castelnau).

Avec :

Anne-Marie Brunelle, ancienne directrice du magazine *Recto Verso*;
Anne-Marie Gingras, professeure au Département de science politique de l'Université Laval;
Isabelle Gusse, professeure au Département de science politique de l'UQAM.

À Québec

**Le jeudi 22 février 2007, de 19 h à 21 h 30
au Centre de spiritualité Manrèse**

2370, rue Nicolas-Pinel (derrière la pyramide).

Avec :

Marc-François Bernier, professeur au Département de communication de l'Université d'Ottawa;
Florian Sauvageau, professeur au Département d'information et de communication de l'Université Laval (à confirmer);
Une personne des médias alternatifs à confirmer.

Pour plus de renseignements, consulter le <www.cjf.qc.ca>
ou communiquer avec Mouloud Idir : (514) 387-2541 / midir@cjf.qc.ca



On n'est jamais trop curieux.

—◆—
www.ledevoir.com